



Document de projet

Titre du projet : Agriculture sans déforestation de petites exploitations au Kongo Central	Organisation(s) chargée(s) de la mise en œuvre : One Acre Fund
Contact pour le projet - Organisation de mise en œuvre : Jasmien Bronckaers Responsable du développement et des partenariats One Acre Fund +32 496284506 jasmien.bronckaers@oneacrefund.org	Partenaire(s) du projet : Ministère de l'agriculture, RDC
Pays : République Démocratique du Congo	Localisation du projet (provinces ou zones prioritaires) : Kongo Central : Songololo (le projet s'étendra à Mbanza Ngungu, Madimba et d'autres territoires au fur et à mesure que le programme se développera dans les années à venir).



<p>Description du projet : One Acre Fund pilotera et mettra à l'échelle un programme d'agriculture sans déforestation pour les petits exploitants dans le Kongo Central, en RDC. Le programme dotera les agriculteurs d'outils, de connaissances et fournira des incitations pour passer d'une agriculture cyclique, en forêt, et sur brûlis, à une production sédentaire et durablement intensifiée en savane et sur des terres dégradées. Le programme s'appuie sur le projet préparatoire du One Acre Fund financé par CAFI (2022-24), comprenant des activités de repérage, des essais en milieu paysan et des consultations avec les parties prenantes, tout en capitalisant sur l'expérience de l'organisation en Afrique, depuis 2006. Aligné sur le cadre REDD+ de la RDC et la lettre d'intention CAFI-RDC, le programme améliorera les moyens de subsistance, les forêts, le développement rural et la sécurité alimentaire régionale.</p>	<p>Coût total du projet (y compris le budget estimé non financé) 2 000 000 USD</p> <p>Montant total financé par le CAFI : 2 000 000 USD</p> <p>Montant et durée de la première tranche : 2 000 000 USD depuis 11 mois</p> <p>Autres sources de financement :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Fondation Grantham pour la protection de l'environnement
<p>Les éléments clés du programme sont les suivants : 1) la fourniture aux agriculteurs de semences certifiées de haute qualité produites par des agro-multiplicateurs locaux et la distribution d'intrants agricoles via des entrepôts centraux et des magasins locaux ; 2) le modèle de "fermier entrepreneur", qui recrute, forme et aide les agriculteurs à créer des entreprises locales pour la vente au détail de produits agricoles, la production de plants d'arbres et la multiplication de manioc amélioré ; et 3) un système de PSE impliquant un zonage des terres participatif et récompensant le respect des règles de conservation par des bons d'achat et des plants d'arbres.</p> <p>Cette approche innovante, axée sur un modèle d'entreprise sociale, vise une opération la mise en place d'opérations à long terme en RDC par le biais d'une mise à l'échelle progressive du programme : a) une période de transition de 11 mois (le point central de ce PRODOC) testera le programme de PSE complet au cours de la saison agricole 2025A [octobre 2024 à janvier 2025] afin d'établir l'infrastructure essentielle pour un lancement efficace des activités, b) lancer et piloter le programme complet au cours des années 1 à 3 (financé par FONAREDD/CAFI), et c) mise à l'échelle</p>	<p>Date de début¹ : 15 août 2024</p> <p>Date de fin : 15 juillet 2025</p> <p>Durée totale (en mois) : 11 mois</p>

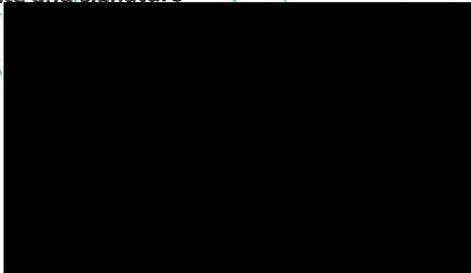
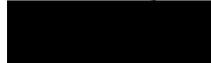
¹ Dates indicatives : La date officielle de début de tout projet financé par CAFI est la date de transfert des fonds par le Bureau du FPM.



Les activités et opérations mises en évidence dans ce PRODOC (11 mois, 2 000 000 USD) créeraient des synergies et des complémentarités avec les activités et opérations du projet de la RDC devant être financées par (i) la Fondation Grantham (subvention de 500 000 USD engagée) et (ii) le projet CAFI / FONAREDD phase-1 (30 millions USD), actuellement en cours d'examen.

Ce PRODOC, pour la période de transition, reprend le contenu et le positionnement du PRODOC FONAREDD/CAFI de la phase 1.

Signatures des organisations participantes

<p>Nom du représentant : Grégoire MUTSHAIL MUTOMBU</p> <p>Fonction : Ministre d'Etat & Ministre de l'Agriculture et Sécurité Alimentaire</p> <p>Nom de l'organisation participante : Ministère de l'Agriculture</p>	<p>Date and signature</p> 
<p>Name of representative : Anna Carson</p> <p>Function: Head of Global Business Development</p> <p>Name of Participating Organization : One Acre Fund</p>	<p>Date and signature</p> <p>18/10/2024</p> 
<p>Name of representative : Diego Ribeiro Alves</p> <p>Function: OIC to the Head of Secretariat, Ms. Berta Pesti, on behalf of the Executive Board CAFI</p>	<p>Date and signature</p> <p>DocuSigned by:</p>  EAD47A38EFD4BB... 23-out-2024



Résultats du CAFI

RÉSULTATS CAFI auxquels le programme contribue	Montant en USD
1. Les pratiques agricoles durables permettent de réduire la conversion des terres et d'accroître la sécurité alimentaire ;	2 000 000 USD
1. Des alternatives durables aux pratiques actuelles en matière d' énergie du bois sont adoptées ;	
1. Les institutions et les parties prenantes du secteur forestier et des zones protégées disposent des capacités et du cadre juridique nécessaires pour promouvoir, contrôler et faire respecter la gestion durable des forêts ;	
1. Les futurs projets d'infrastructure et d'exploitation minière minimisent leur empreinte globale sur les forêts ;	
1. Les décisions relatives à l' aménagement du territoire garantissent une représentation équilibrée des intérêts sectoriels et préservent les forêts. Une meilleure sécurité foncière n'incite pas les individus, les communautés ou les entreprises à se convertir ;	
1. La croissance démographique et la migration vers les forêts et les fronts forestiers sont ralenties ;	
2. Une meilleure coordination interministérielle et une meilleure gouvernance se traduisant par un régime d'autorisation, d'application et de taxation des activités économiques qui ne pousse pas les acteurs économiques à la conversion des forêts et aux activités illégales ; et un climat d'affaires favorable aux investissements respectueux des forêts.	



Résumé

A. Vue d'ensemble

One Acre Fund cherche à piloter et à mettre à l'échelle un projet d'agriculture sans déforestation qui profite aux petits exploitants et à l'environnement dans le Kongo Central, en RDC. Ce projet permettra aux petits exploitants d'acquérir les outils et les connaissances nécessaires leur permettant de passer d'une agriculture itinérante sur brûlis en zone forestière à une production sédentaire et durablement intensifiée dans les savanes et les terres dégradées, grâce à une phase pilote (années 1 à 3, financée par le FONAREDD/CAFI) et à une phase d'expansion (années 4 et 5, autofinancées).

Pour maximiser l'ampleur et le succès de ce programme à long terme, le présent PRODOC décrit les activités que le One Acre Fund souhaite entreprendre au cours d'une période de transition de 11 mois. Le financement du CAFI Trust permettrait au One Acre Fund de tester l'ensemble du programme de PSE, au cours de la prochaine saison agricole 2025A [d'octobre 2024 à la récolte de janvier 2025], afin de s'assurer que le programme est impactant et prêt à être mis en œuvre si le financement de la phase 1 est approuvé en 2025. Il financerait également des activités administratives clés nécessaires à la mise en place du programme. Avant tout, ces activités donneront un élan et assureront la continuité des opérations pour le projet pilote du One Acre Fund en RDC, tout en fournissant des services aux petits exploitants agricoles. Ce PRODOC, pour la période de transition de 11 mois, reprend le contenu et le positionnement du PRODOC pour la phase 1 du projet de 30 millions USD sur 3 ans, soumis au FONAREDD. En outre, les activités et les opérations soulignées dans ce PRODOC permettront de créer des synergies et des complémentarités avec les activités et les opérations du projet du One Acre Fund en RDC financées par (i) la Fondation Grantham (subvention de 500 000 USD engagée) et (ii) le projet FONAREDD/CAFI phase-1 (subvention probable de 30 millions de dollars).

B. Défis ciblés

Ce projet tient compte de la crise climatique mondiale, des difficultés auxquelles sont confrontés les petits exploitants agricoles congolais et de la gravité de la perte de biodiversité en RDC et dans l'ensemble du bassin du Congo.

L'agriculture de subsistance constitue la principale source de revenus en RDC pour des millions de ménages. Pourtant, de nombreux défis interdépendants créent un cercle vicieux de retombées négatives pour les agriculteurs et l'environnement. La culture itinérante sur brûlis est une pratique profondément ancrée dans les communautés rurales et est devenue l'un des principaux moteurs de la dégradation et de la perte de biodiversité dans le pays. Parallèlement, les rendements des petites exploitations agricoles sont en deçà de leur potentiel, ce qui incite les agriculteurs à continuer leur cycle de production sur des terres forestières, dans le but de maximiser leurs rendements et de bénéficier de revenus supplémentaires tels que le charbon de bois. La faim et la malnutrition comptent parmi les conséquences les plus désastreuses d'une faible productivité agricole. De plus, la croissance démographique exacerbe ces défis, avec une accélération de la conversion des terres, des cycles de jachère plus courts, une population plus nombreuse confrontée à l'insécurité alimentaire et une demande accrue de nourriture et de charbon de bois en provenance de Kinshasa.



C. Solution proposée

Le programme pilote du One Acre Fund cherche à obtenir un résultat positif, bénéfiques à la fois aux moyens de subsistance des petits exploitants agricoles ainsi qu'à l'environnement, grâce à une intensification durable des terres de savane. Il est fondé sur l'hypothèse d'effet suivante : si les petits exploitants agricoles peuvent augmenter (ou au moins maintenir) leur productivité alimentaire en cultivant dans les savanes, ils seront alors en mesure d'abandonner la culture itinérante sur brûlis en forêt afin d'adopter des pratiques sédentaires et durables en savane.

Le programme est conforme aux priorités de la stratégie-cadre nationale REDD+ de la RDC et à la lettre d'intention entre le CAFI et la RDC - c'est-à-dire, soutenir un système agricole qui contribue au développement rural et à la sécurité alimentaire nationale, tout en limitant les répercussions actuelles et futures sur les forêts. En même temps, il introduit une approche innovante d'entreprise sociale, avec des éléments de programme qui tirent parti des compétences du One Acre Fund, suivant son expertise dans la mise en œuvre de programmes au travers l'Afrique subsaharienne. Une fois le succès de ce programme pilote démontré, celui-ci pourra être étendu dans de nouvelles régions, afin de servir des centaines de milliers de petits exploitants agricoles congolais, tout en assurant la protection des forêts et l'amélioration des moyens de subsistance des populations rurales.

Cette approche innovante, axée sur un modèle d'entreprise sociale, vise une opération à long terme en RDC par le biais d'une mise à l'échelle progressive du programme : a) une période de transition de 11 mois (le point central de ce PRODOC) testera le programme de PSE complet au cours de la saison agricole 2025A [octobre 2024 à janvier 2025] afin d'établir l'infrastructure essentielle pour un lancement efficace des activités, b) lancer et piloter le programme complet au cours des années 1-3 (financé par FONAREDD/CAFI), et c) mettre à l'échelle le programme au cours des années 4-5 (financé par d'autres donateurs).

D. Éléments du programme

Le programme proposé concrétisera cette vision en introduisant les éléments suivants tout au long de la phase pilote au cours des années 1 à 3, afin d'établir les bases d'une mise à l'échelle au cours des années 4 et 5 :

- **Accès aux intrants (résultat 1)** - Les petits exploitants agricoles auront accès à des intrants certifiés à un prix abordable, ce qui leur permettra de cultiver sur des sols de savane plus rudes et des terres dégradées. **[ne fait pas partie de la période de transition]**
Ce résultat sera atteint à travers :
 - **La production d'intrants (produit 1.1)** **[ne fait pas partie de la période de transition]** - Soutenir et faciliter la production de semences certifiées par l'intermédiaire de coopératives semencières et d'entreprises privées locales, afin d'augmenter la disponibilité de semences de haute qualité dans tout le Kongo Central. Il s'agit notamment d'apporter un appui financier, matériel et technique aux coopératives semencières et entreprises privées existantes et établies.



- **Entrepôts centraux (produit 1.2)** - Mise en place d'un réseau d'entrepôts servant de points de distribution centraux pour approvisionner les fermiers entrepreneurs en matériel de haute qualité qu'ils vendent aux communautés locales.
- **Services agro-commerciaux (résultat 2)** - Les petits exploitants auront accès à des services agro-commerciaux de qualité, même dans les zones reculées et rurales, grâce à la création d'un réseau de fermiers entrepreneurs. En tant qu'entreprise sociale, le One Acre Fund cherche à établir un modèle durable qui peut fonctionner à grande échelle, de manière à maximiser l'impact de chaque dollar investi dans le projet. Grâce à l'introduction de modèles entrepreneuriaux pour soutenir la prestation de services aux petits exploitants agricoles, ce projet vise à proposer des moyens de subsistance supplémentaires aux communautés de petits exploitants agricoles. Les fermiers entrepreneurs amélioreront l'écosystème agricole au sens large, en offrant des services hyperlocaux aux communautés de petits exploitants. Ce réseau constituera l'épine dorsale du projet proposé.

Ce résultat sera atteint à travers :

- **La création d'un réseau de fermiers entrepreneurs (produit 2.1)** - La sélection et la formation des fermiers entrepreneurs en vue d'acquérir les compétences et les connaissances nécessaires à la gestion efficace d'une micro-entreprise rurale. Certains fermiers entrepreneurs peuvent être sélectionnés pour jouer un rôle dans plusieurs modèles de micro-entreprise.
- **Mise à disposition des ressources pour le réseau de fermiers entrepreneurs (produit 2.2)** - Ceci inclut un appui financier, matériel et de gestion pour permettre aux fermiers entrepreneurs de fournir des services efficaces aux petits exploitants agricoles.

Les modèles de fermier entrepreneur comprennent : [la période de transition se concentrera principalement sur les pépiniéristes entrepreneurs et les entrepreneurs PSE, bien que nous ayons énuméré les autres modèles à titre de référence].

- **Les entrepreneurs PSE** : Un membre de la communauté mène des efforts de collecte de données sur le terrain pour soutenir le suivi des activités de PSE, permettant aux habitants des villages d'accéder aux paiements de PSE en temps voulu, et soutenant les efforts de protection des écosystèmes de manière plus générale ;
- **Les pépinières locales** : Production locale de plants d'arbres via des pépinières d'entrepreneurs locaux, de manière à ce que les petits exploitants agricoles puissent avoir accès à des plants d'arbres de haute qualité à quelques pas de chez eux ;
- **Les entrepreneurs suivant seront introduits dans le projet CAFI/FONAREDD ultérieur :**
 - **Multipliation de boutures de manioc** : Multiplication locale de stocks de manioc pour que les petits exploitants aient accès à des boutures de manioc améliorées, fraîches et de haute qualité, à faible coût, le plus près possible de leur ménage ;
 - **Les magasins agricoles** : Petits magasins d'approvisionnement agricole exploités par un agriculteur entrepreneur et proposant des produits aux petits exploitants tout au long de l'année.



- **Utilisation durable des terres (résultat 3)** - Les petits exploitants agricoles adoptent des solutions d'amélioration des sols et de régénération pour aider à améliorer la fertilité des sols dans les champs de savane, augmentant par conséquent la valeur perçue des champs de savane à des fins agricoles et encourageant une pratique agricole plus sédentaire.

Ce résultat sera atteint à travers :

- **Les champs agroforestiers (produit 3.1)** - Les petits exploitants agricoles sont formés et appuyés pour mettre en place des champs agroforestiers dans les zones de savane convenues par la communauté. Les sous-activités qui soutiennent cette activité comprennent **a) le zonage** pour établir des lignes directrices claires quant à l'endroit où les petits exploitants peuvent entreprendre des activités agricoles et des plantations d'arbres tout en respectant les conditions du PSE, **b) des certificats ad hoc d'accès à la terre** pour établir des documents qui définissent le périmètre dans lequel un agriculteur souhaite entreprendre des activités agroforestières, confirmant le droit des exploitants à utiliser ces terres sur une longue période, et **c) la plantation d'arbres par les petits exploitants** pour mettre en place des champs agroforestiers, grâce à la formation, au soutien à la planification sur le terrain et à la distribution de plants ;
- **Le paiement pour les services environnementaux (PSE) (produit 3.2)** - Les petits exploitants reçoivent un appui pour aider à réduire les risques financiers perçus comme étant liés à l'agriculture dans les zones de savane, par le biais de contrats de PSE individuels. L'agriculteur recevra des paiements de PSE au moyen d'un système de bons, après vérification de sa conformité aux conditions du PSE. Les agriculteurs peuvent ensuite utiliser ces bons pour choisir des intrants dans des magasins d'agro-commerçant et recevoir des paquets d'agroforesterie (ces deux services sont fournis par des fermiers entrepreneurs). L'ensemble du village devra également s'engager à respecter des conditions de PSE plus larges, liées aux zones d'interdiction de coupe, qui feront l'objet d'un suivi par télédétection. Le respect de ces conditions au niveau du village est essentiel pour que le One Acre Fund puisse offrir un soutien continu au village et aux fermiers entrepreneurs.

E. Résultats attendus

Nous énumérons ci-dessous les résultats attendus pour a) la période de transition couverte par ce PRODOC, b) les années 1 à 3 (projet pilote) et c) les années 4 à 5 (mise à l'échelle).

Program KPIs	Unit	Bridge	Objectifs	
			Année 3	Année 5
Direct Participants	# participants	519	14,033	33,395
Indirect Participants	# participants	0	702	5,844
Villages	# villages	8	182	473
Territories	# territorites	1	3	4
Ha under improved agriculture practices (cumulative)	Ha	129	6,398	23,463

Program Outputs	Unit	Bridge	Année 3 (phase 1)	Année 5 (phase 2)	
Output 1	Access to input				
Activity 1.1	Input Production				
	<i>Agro-multiplying partners</i>	<i># partners</i>	0	9	35
Activity 1.2	Hub Warehouses				
	<i>Hub Warehouses</i>	<i># warehouses</i>	1	1	3
Output 2	Agro-commercial services				
Activity 2.1	Farmer entrepreneur network				
	<i>Farmer Entrepreneurs</i>	<i># FE</i>	519	255	663
Activity 2.2	Farmer entrepreneur resourcing				
	<i>Shop venture</i>	<i># shop FE</i>	0	45	236
	<i>Cassava venture</i>	<i># Cassava FE</i>	0	36	189
	<i>Nursery venture</i>	<i># Nursery FE</i>	2	91	142
	<i>PES support</i>	<i># PES FE</i>	4	182	473
Output 3	Sustainable Land Use				
Activity 3.1	Agroforestry Fields				
	<i>Agroforestry Fields</i>	<i>Ha of fields (cumulative)</i>	129	6,398	23,463
Activity 3.2	Payment for Ecosystem Services				
	<i>PES participants</i>	<i># participants</i>	519	14,033	33,395

F. Dispositions institutionnelles et opérationnelles

One Acre Fund est la seule organisation de mise en œuvre du programme, et tire parti de partenariats stratégiques avec les parties prenantes concernées pour améliorer la mise en œuvre des principaux éléments du programme.



Table des matières

Résultats du CAFI	3
Résumé.....	5
A. Vue d'ensemble	5
B. Défis ciblés	5
C. Solution proposée.....	6
D. Éléments du programme.....	6
E. Résultats attendus	8
F. Dispositions institutionnelles et opérationnelles	9
Table des matières	10
Acronymes.....	12
Tableaux et figures	15
1. Introduction	16
1.1. Contexte du soutien.....	16
1.2. Contexte du projet.....	16
1.3. Contribution du programme à la lettre d'intention du CAFI et aux priorités nationales	16
2. Analyse de la situation spécifique au contexte du projet.....	17
2.1 Contexte des zones cibles du programme.....	17
2.1.1 Le contexte de la RDC.....	17
2.1.2 Le contexte du Kongo Central	18
2.2 Évolution du couvert forestier et des vecteurs de déforestation dans la zone du projet.....	21
3. Stratégie du projet.....	22
3.1 Initiatives passées et enseignements tirés (au niveau national et international).....	23
3.1.1 Essais du One Acre Fund avec les petits exploitants agricoles en RDC.....	23
3.1.2. Les 18 ans d'histoire du One Acre Fund au service des petits exploitants agricoles en Afrique subsaharienne	25
3.1.3 Interventions de programmes antérieurs en RDC	27
3.2 Stratégie d'intervention.....	29
3.3 Description des capacités des bénéficiaires	33
3.4 Structure du projet (résultats, activités).....	36
Produit 1 : Accès aux intrants - Les petits exploitants agricoles ont accès à des intrants certifiés à un prix abordable pour cultiver les sols plus difficiles de la savane.....	36
Produit 2 : Services agro-commerciaux - Les petits exploitants agricoles ont accès aux services agro-commerciaux dans les zones rurales et isolées, à distance de marche.....	37
Produit 3 : Utilisation durable des terres - Les petits exploitants agricoles adoptent des pratiques agricoles régénératrices, améliorant la qualité des sols en savane.....	41
3.5 Théorie du changement.....	49
3.5.1 Présentation schématique de la théorie du changement.....	49
3.5.2 Contribution des différents produits à l'impact du CAFI.....	50
3.6 Appropriation nationale et durabilité du projet.....	50
3.6.1 Durabilité grâce à une approche d'entrepreneuriat social	51



4. Cadre de résultats et contribution aux jalons de la lettre d'intention	52
4.1 Cadre de résultats.....	53
5. Cohérence et synergies avec les projets existants	59
6. Gouvernance du projet	60
6.1 Organes de gouvernance	60
6.1.1 Comité de pilotage	61
6.2 Gestion et exécution du projet.....	64
6.2.1 Chaîne de livraison pour la mise en œuvre du projet.....	64
6.2.2 Structure du programme.....	64
6.3 Capacités et expérience de l'organisme de mise en œuvre et de ses partenaires	67
7. Stratégie d'engagement des parties prenantes	67
8. Gestion des risques et sauvegardes.....	69
8.1 Risques et mesures d'atténuation	69
8.2 Sauvegardes	83
8.2.1 Intégration de la dimension de genre	83
8.2.2 Exploitation, harcèlement et abus sexuels	85
8.2.3 Mesures de sauvegarde de Cancún	86
8.2.4 Gestion des plaintes	87
8.2.5 Fraude, détournement de fonds.....	89
9. Suivi et évaluation	90
9.1 Vue d'ensemble du SEA	90
9.2 Examen du projet et rapports.....	92
10. Communication et visibilité.....	93
11. Transparence fiduciaire.....	94
11.1 Règlement financier.....	95
11.2. Audit de l'Agence	95
11.3 Équipement et répartition des actifs.....	95
12. Budget, plan de travail et calendrier.....	97
12.1 Plan de travail par activités et résultats	97
12.2 Ventilation du budget par catégories du PNUD	98
12.3 Description du budget	98
12.4 Plan d'opérationnalisation du projet.....	100
13. ANNEXES	100
ANNEXE 1 : Engagement des parties prenantes tout au long du processus d'élaboration du projet	101
ANNEXE 2 : Analyse de genre et plan d'action	103
ANNEXE 3 : Stratégie de communication	111
ANNEXE 4 : Plan de passation de marchés	111
ANNEXE 5 : Termes de référence pour le recrutement d'experts clés pour l'unité de gestion du projet	112



Acronymes

Acronymes	Définition
AMI	Appel à manifestation d'intérêt
AVENIR	Autonomisation par la valorisation de l'entrepreneuriat agricole et rural sensible à la nutrition, inclusif et résilient
BPA	Bonnes pratiques agricoles
CACC	Cellule Agriculture de Conservation au Congo
CADIM	Centre d'Appui au Développement Intégral de Mbankana
CCRC	Comité de résolution des conflits
CFO	Chief Financial Officer
CIRAD	Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement
CONAPAC	Confédération nationale des producteurs agricoles du Congo
COFIL	Comité de pilotage
CRM	Customer Relationship Management
DDEA	Direction de Développement et de l'Entrepreneuriat Agricole
DP	Directeur pays
DPA	Directeur pays adjoint
DPRODV	Direction de Production des Végétaux
ERP	Évaluation rurale participative
FCPA	Foreign Corrupt Practices Act



FE	Fermiers entrepreneurs
FAO	Food and Agriculture Organisation des Nations unies
FOPAKO	Force Paysanne du Kongo Central
GPS	Système de positionnement global
Ha	Hectares
IITA	Institut international d'agriculture tropicale
IPC	Classification de la phase de sécurité alimentaire intégrée
INERA	Institut National pour l'Etude et la Recherche Agronomiques
INGO	Organisation non-gouvernemental internationale
IPC	Integrated Food Security Phase Classification
JL	Job Level
MEDD	Ministère de l'Environnement et Développement Durable
MINAGRI	Ministry of Agriculture
N1	National 1
NGO	Non-governmental organization
NFMS	National forest monitoring systems / Systèmes nationaux de surveillance des forêts
OAF / 1AF	One Acre Fund
ONU	Organisation des nations unies
OT	Officier de terrain



PAAD	Projet d'Appui à l'Agriculture Familiale Durable
PDL-145	Programme de Développement Local 145 Territoires
PEA	Petits exploitants agricoles
PIFORES	Projet d'investissement pour la forêt et la restauration des savannes
PNUD	Programme des nations unies pour le développement
PSAT	Plan simple d'aménagement du territoire
PSE	Paiement pour services environnementaux
PSG	Plan simple de gestion
PTBA	Plan de Travail et Budget Annuel
REDD+	Reducing Emissions from Deforestation and forest Degradation / Réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts
RDC	République Démocratique du Congo
SEA	Suivi, évaluation et apprentissage
SES	Évaluation des garanties socio-environnementales
SIG	Système d'information géographique
SIGI	Indice d'inégalité de genre et l'indice des institutions sociales et du genre
SROI	Retour social sur investissement
t	Tonnes
WWF	World Wildlife Fund



Tableaux et figures

Figure 1 : Évolution du couvert forestier 2000-2020	22
Figure 2 : % de déforestation (2000-2020) par secteur	22
Figure 4 : Plan d'expansion détaillé provisoire	33
Figure 3 : Présentation schématique de la théorie du changement	50
Figure 5 : Cadre de résultats	53
Figure 6 : Matrice de contribution aux étapes de la lettre d'intention	58
Figure 7 Matrice de gestion des risques du projet	70
Tableau 8 : Suivi des PSE	92
Tableau 9 : rapports clés	93
Tableau 10 : budget du projet (catégories de l'ONU) - 3 ans	98



1. Introduction

1.1. Contexte du soutien

Le programme proposé par le One Acre Fund fait partie d'efforts plus larges destinés à protéger les forêts et à réduire la pauvreté rurale en RDC et dans l'ensemble du bassin du Congo. La stratégie-cadre nationale REDD+ de la RDC (2012) a été lancée en vue de stabiliser le couvert forestier en maintenant 63,5 % du pays sous forme de forêts en 2030 et au-delà. Au cœur du plan d'investissement REDD+ de la RDC et du partenariat avec le CAFI — qui a intégré la première et la deuxième lettre d'intention — se trouve l'impératif d'une politique et d'un système agricoles qui contribuent au développement rural et à la sécurité alimentaire nationale tout en limitant l'impact actuel et futur sur les forêts.

1.2. Contexte du projet

Le programme proposé par le One Acre Fund en RDC fait suite à une étude de pré faisabilité lancée en 2022 et financée par deux subventions préparatoires du CAFI :

- **Première subvention préparatoire :** le One Acre Fund a soumis une manifestation d'intérêt en 2021 en réponse à la décision EB.2021.03 du CAFI sur le lancement de l'appel à manifestations d'intérêt en matière d'agriculture innovante. Le One Acre Fund a ensuite été invité par le CAFI, dans le cadre de la décision EB.2021.13, à soumettre une proposition technique et financière visant à améliorer la productivité des petits exploitants agricoles sans déforestation, pour laquelle le conseil exécutif du CAFI a approuvé une subvention préparatoire de 500 000 USD, conformément à la décision EB.2021.24. Le 18 avril 2022 a marqué le transfert effectif des ressources, de sorte que la période de projet de cette subvention initiale s'est étendue jusqu'au 19 février 2023 (conformément à la décision EB.2022.11 qui a accordé une prolongation sans frais). Le principal résultat de cette période a été une étude de pré faisabilité qui a permis de cartographier les interventions et le budget d'un projet zéro déforestation en RDC, éclairé par une mission de repérage, ainsi que des essais agricoles et des consultations multipartites ;
- **Deuxième subvention préparatoire :** En 2023, le conseil exécutif du CAFI a approuvé une deuxième subvention préparatoire, d'un montant de 991 461 dollars, conformément à la décision EB.2023.09, avec une date effective de transfert des ressources fixée au 12 septembre 2023. L'objectif de cette subvention était d'explorer davantage l'hypothèse d'effet du projet proposé à travers des essais supplémentaires en milieu agricole, d'obtenir davantage de contributions de diverses parties prenantes (y compris FONAREDD et le CAFI), de constituer les composantes du programme dans le pays, et d'élaborer le présent document de programme.

1.3. Contribution du programme à la lettre d'intention du CAFI et aux priorités nationales

Dans ce document de programme, le One Acre Fund propose de mettre en œuvre un programme quinquennal axé sur l'agriculture à zéro déforestation pour les petits exploitants agricoles. Le programme proposé est fondé sur l'hypothèse d'effet selon laquelle si les petits exploitants agricoles



(PEA) peuvent augmenter, ou au moins maintenir, leur productivité agricole grâce à une intensification durable sur les terres de savane ou les forêts dégradées, ils réduiront alors la pression sur les terres forestières tout en améliorant leurs moyens de subsistance.

Cette stratégie est conforme à la deuxième lettre d'intention du CAFI-RDC, notamment en ce qui concerne l'importance de protéger le couvert forestier, d'orienter le développement de l'agriculture vers les zones de savane et de soutenir les efforts de restauration au moyen de l'agroforesterie. Dans une perspective plus large, ce projet contribuera à la Stratégie-cadre nationale REDD+ visant à stabiliser le couvert forestier à 63,5 % du territoire national.

2. Analyse de la situation spécifique au contexte du projet

2.1 Contexte des zones cibles du programme

2.1.1 Le contexte de la RDC

Les facteurs suivants en RDC expliquent la nécessité de programmes ciblant la productivité des petites exploitations agricoles par le biais d'une agriculture durable :

- ***L'agriculture à petite échelle est la profession dominante parmi les personnes vivant dans la pauvreté en RDC, et pourtant les rendements des petites exploitations sont bien inférieurs à leur potentiel, en partie en raison du changement climatique.*** Le rendement moyen de maïs au niveau national est de 0,7 t/Ha selon la FAO, et les recherches menées par le One Acre Fund indiquent des rendements de 0,5 t/Ha en moyenne dans le cadre d'une culture intercalaire - en comparaison, les moyennes aux États-Unis d'Amérique dépassent 11 t/Ha, et même les moyennes régionales sont plus élevées, avec 2,6 t/Ha en Ouganda ou 1,4 t/Ha en Tanzanie.² Les rendements sont également inférieurs au potentiel pour le manioc, la principale culture agricole de la RDC ; la moyenne nationale selon la FAO est de 8 t/Ha, tandis que le One Acre Fund a pu mesurer 12 t/Ha dans le contexte d'une culture intercalaire. Le changement climatique constitue un obstacle majeur à la productivité, en particulier en RDC, qui est classée parmi les nations les plus exposées à ses impacts, notamment en termes de capacité agricole.³ Le Kongo Central est particulièrement vulnérable, avec une baisse prévue de la productivité du maïs.⁴ Des solutions sont donc requises pour renforcer la productivité et la résilience des petits exploitants face au changement climatique.
- ***La faim et la malnutrition comptent parmi les conséquences les plus désastreuses de la faible productivité des agriculteurs.*** L'indice de la faim dans le monde classe la RDC parmi les pays les plus exposés au risque de famine.⁵ Le dernier rapport de l'IPC pour la RDC met en évidence une situation délicate en matière de sécurité alimentaire, due aux déplacements internes et aux conflits, mais aussi suite à la baisse de la productivité agricole, aux maladies des cultures

² Food and Agriculture Organisation of the United Nations (FAO) (2020) "FAOSTAT"

³ The ND-GAIN Country Index. The University of Notre Dame. Consulté en 2023 <https://gain.nd.edu/>

⁴ Karume, K. et al. Current Practices and Prospects of Climate-Smart Agriculture in Democratic Republic of Congo: A Review. Land 2022. <https://doi.org/10.3390/land11101850>

⁵ von Grebmer et al. 2023 Global Hunger Index: The Power of Youth in Shaping Food Systems. Bonn: Welthungerhilfe (WHH); Dublin: Concern Worldwide.



et à la faible résilience face aux chocs climatiques.⁶ Le changement climatique et les modifications des conditions météorologiques ont rendu l'agriculture encore moins prévisible pour les petits exploitants. Les saisons sèches ont tendance à se prolonger sur plusieurs mois, ce qui réduit la capacité des petits exploitants à générer des revenus à partir de leurs champs pendant cette période et augmente le risque de voir certains ménages confrontés à une longue période de famine.

- **L'agriculture itinérante sur brûlis, le principal mode d'agriculture des petits exploitants en RDC, est un moteur essentiel de la déforestation dans le pays.** Selon la base de données de Global Forest Watch, sur les 1,22Mha de couvert arboré perdu en RDC en 2022, 1,21Mha étaient associés à cette pratique.⁷ La production itinérante sur brûlis est profondément enracinée dans l'histoire de la RDC. En effet, les agriculteurs ont traditionnellement cultivé à tour de rôle des parcelles de forêt, les laissant en jachère pendant des années pour qu'elles se régénèrent. Mais la croissance démographique et les niveaux élevés de pauvreté ont réduit les périodes de jachère et accéléré la dégradation des terres et l'expansion du « complexe rural » - une mosaïque de terres défrichées, de champs actifs, de champs en jachère, de forêts secondaires et de zones intermédiaires perméables avec la forêt primaire résultant de ce mode d'exploitation agricole.⁸ Voir la carte du couvert arboré ci-dessous dans la figure 2.2.
- **La croissance démographique amplifiera les défis environnementaux et de sécurité alimentaire dans le pays.** La RDC fait partie des huit pays qui devront répondre à l'essentiel des besoins liés à la croissance démographique dans les centres urbains, en particulier à Kinshasa. Il sera essentiel de s'assurer que l'agriculture soit productive et durable pour soutenir les moyens de subsistance et la sécurité alimentaire dans les zones de collecte agricole des principaux centres urbains, en vue d'améliorer l'accès à la nourriture et de répondre aux besoins d'une population croissante.

2.1.2 Le contexte du Kongo Central

Nous cherchons à piloter et à mettre à l'échelle le programme proposé dans ce document, dans la province du Kongo Central, au cours des cinq prochaines années. Cette province est cruciale pour plusieurs raisons :

- **Population d'agriculteurs :** Une importante population de petits exploitants agricoles, avec la plus forte densité de population en dehors de Kinshasa (37 personnes par kilomètre carré) et un marché potentiel de petits exploitants agricoles estimés à plus de 800 000 ménages.
- **Une production de nourriture et charbon de bois essentielle pour Kinshasa :** Les petits exploitants agricoles ont un lien direct avec Kinshasa à travers la production de nourriture et de bois de chauffe. L'intensification de l'agriculture dans le Kongo Central conduira à une plus grande sécurité alimentaire pour les familles en situation d'insécurité alimentaire à Kinshasa

⁶ IPC. « République Démocratique Du Congo Analyse Ipc De L'insécurité Alimentaire Aiguë Juillet 2023– Juin 2024 » https://fscluster.org/sites/default/files/documents/ipc_drc_acute_food_insecurity_jul2023_jun2024_report_fr_ench.pdf

⁷ Global Forest Watch. 2024. World Resources Institute. <http://www.globalforestwatch.org>

⁸ G Molinario et al 2017 Environ. Res. Lett. 12 104001



et dans ses environs et la composante agroforestière du programme fournira également des matières premières pour un approvisionnement durable en charbon de bois.

- **Compétences de la main-d'œuvre** : Il semble y avoir une grande disponibilité de travailleurs qualifiés pour servir de fermiers entrepreneurs et d'agents de terrain, sur la base des essais menés par le One Acre Fund à travers six villages du territoire de Songololo, Kongo Central. Pour ces essais, nous avons embauché des agents de terrain uniquement originaires des villages où nous avons opéré et ceux-ci ont réalisé de bonnes performances dans le respect des principaux indicateurs de performance.
- **Sites pilotes à faible risque** : Certaines régions comme Songolo, Mbanza Ngungu et Madimba ont moins de forêts et de couvert arboré qui pourraient être vulnérables à tout l'effet de rebond ou à une délocalisation des activités de déforestation, ce qui en fait une zone plus sûre et moins risquée pour confirmer la viabilité du programme, le potentiel d'impact et d'assurer le succès des interventions visant un changement de comportement, avant d'entrer dans des zones à plus haut risque, avec un couvert arboré plus important.

Les principaux obstacles auxquels sont confrontés les petits exploitants ruraux du Kongo Central sont les suivants :

- **Le manque de disponibilité des intrants** : Les agriculteurs ont un accès limité à des intrants améliorés de haute qualité et certifiés dans l'ensemble des provinces de la partie ouest de la RDC. Les semences de haute qualité sont un facteur crucial dans l'amélioration de la productivité des petites exploitations agricoles et essentielles pour encourager le passage à une intensification en zone de savane. En raison de cette insuffisance, les petits exploitants doivent satisfaire leurs besoins en intrants sur les marchés informels, en achetant souvent des variétés dépréciées de plus de 17 ans⁹, qui ne présentent pas certaines caractéristiques essentielles telles que la résistance à la sécheresse et aux maladies. En 2019, le Groupe des systèmes de semences a estimé que seuls 3 % de la demande de semences dans le pays sont comblés par des semences certifiées¹⁰. Actuellement, en raison du manque de ressources financières, même les producteurs locaux professionnalisés ne parviennent pas à faire certifier leur production par le SENASEM, l'organisme de certification des semences de la RDC, et ne parviennent donc pas à distribuer des semences dont la qualité a été confirmée.
- **Le manque de services agricoles** : L'accès aux services agro-commerciaux essentiels fait cruellement défaut dans les zones reculées et rurales, notamment la formation sur la manière de cultiver sur des sols plus rudes et dans un climat changeant. C'est un obstacle à l'intensification durable à haut rendement. En 2017, le ratio d'agro-commerçant par agriculteur était estimé à 1 : 9 000 en RDC. Ce ratio est particulièrement faible par rapport aux ratios de 1 : 2 900 en Tanzanie ou de 1 : 3 200 en Zambie¹¹. Bien que le nombre de petits magasins de vente de produits agricoles ait augmenté au Kongo Central au cours des dernières années, en particulier autour de Mbanza Ngungu, la plupart d'entre eux restent dans les zones

⁹ The African Seed Access Index, Tasai (2017) Country Report–Democratic Republic of The Congo

¹⁰ Strategy for the Development of Sustainable Seed Supply Systems in the Democratic Republic of the Congo, The Seed Systems Group (2019), Country report

¹¹ The African Seed Access Index, Tasai (2017) Country Report–Democratic Republic of The Congo



urbaines ou semi-urbaines. Cela oblige les agriculteurs des zones rurales à parcourir de longues distances pour accéder à des services agro-commerciaux. En outre, les produits proposés dans ces magasins ont tendance à se limiter aux produits phytosanitaires plutôt qu'aux semences agricoles.

- **L'écart de rendement** : Une évaluation de 139 champs réalisée dans le cadre de l'étude de préfaisabilité du One Acre Fund, au cours de la saison 23A, a révélé que les petits exploitants agricoles obtiennent en moyenne des rendements de maïs de 0,5 t/Ha, dans le cadre d'une culture intercalaire. Les rendements de manioc sont également faibles, des recherches ayant révélé que la faible fertilité des sols (en particulier dans les savanes) et une gestion sous-optimale des champs constituent les principaux facteurs responsables de cet état de fait¹². Les données collectées récemment indiquent que les agriculteurs qui ont planté leur propre manioc lors de la saison 23A ont obtenus des rendements moyens de 12 t /Ha, ce qui est bien en deçà des potentiels de rendement pour cette culture, et en deçà des potentiels de rendement estimés par l'INERA pour ses souches améliorées.
- **Accès aux terres coutumières et conflits fonciers au Kongo Central** : L'accès à la terre dans le Kongo Central est principalement régi par le système coutumier. La grande majorité des agriculteurs se voient attribuer des terres de manière saisonnière par les chefs de terre du village, en fonction de leurs besoins et de leur appartenance à un clan. Dans le Kongo Central, les conflits fonciers sont fréquents, mais 70 à 80 % d'entre eux sont de faible intensité et sont résolus par la médiation locale¹³.
- **Situation de la sécurité alimentaire au Kongo Central** : Le cluster de sécurité alimentaire des Nations Unies estime que seulement 1% de la population du Kongo Central est confrontée à une urgence alimentaire (IPC 4), mais que 14% est actuellement confrontée à une crise alimentaire (IPC 3)¹⁴. L'insécurité alimentaire est élevée, mais reste inférieure au niveau national. Les facteurs aggravants qui affectent les agriculteurs du Kongo Central sont les risques accrus d'inondations et de précipitations irrégulières dus au changement climatique¹⁵, l'augmentation de l'inflation qui affecte particulièrement les prix des denrées alimentaires¹⁶, et les mauvaises récoltes dues à la maladie de la mosaïque du manioc (CMD)¹⁷.

¹² K. Kintché et al. « La perte de rendement du manioc dans les champs des agriculteurs a été principalement causée par une faible fertilité du sol et des pratiques de gestion sous-optimales dans deux provinces de la République démocratique du Congo », *European Journal of Agronomy*, Volume 89, 2017.

¹³ Avocats Sans Frontières. Kuku-Tuna "Nous sommes là"... et personne ne nous fera partir!, Belgium Partner in Development, 2021

¹⁴ RD Congo - CSA : Résultats Finaux - IPC - Analyse de l'Insécurité Alimentaire aigüe (IPC 22e cycle) et de la malnutrition aigüe, UN Food Security Cluster, October 2023, <https://fscluster.org/democratic-republic-congo/document/rd-congo-csa-resultats-finaux-ipc-0>

¹⁵ "Vulnerability, Democratic Republic of Congo", 2022, <https://climateknowledgeportal.worldbank.org/country/congo-democratic-republic/vulnerability>

¹⁶ "Country Partnership Framework for DRC for Period FY22-26", International Development framework association, International Finance Corporation, Multilateral Investment Guarantee Agency, 2022

¹⁷ "Cassava mosaic disease and abundance of its whitefly vector in north-western Democratic Republic of Congo", O. Likiti, G.R. Diko, O. Mubenga, G. Monde, *African Crop Sciences Journal*, 2023



- **Revenu moyen au Kongo Central** : La RDC fait partie des cinq pays les plus pauvres du monde. On estime que 74,6 % des Congolais vivront avec moins de 2,15 dollars par jour en 2023¹⁸. Dans le Kongo Central, le nombre de personnes vivant dans la pauvreté a diminué de 12,5 %, soit près de deux fois la moyenne nationale au cours de la période 2005-2012, mais le coefficient de GINI, qui calcule l'inégalité des revenus en mesurant la répartition des revenus, reste à 28,6, ce qui est proche de la moyenne nationale¹⁹. Le Kongo Central est classé "fragile" selon cinq indicateurs du PNUD²⁰, ce qui aggrave encore l'impact des faibles revenus, de l'inflation croissante et de l'accès insuffisant aux services.

2.2 Évolution du couvert forestier et des vecteurs de déforestation dans la zone du projet

- **Au Kongo Central, le complexe rural continue de s'étendre du fait que les agriculteurs manquent d'incitations et de ressources pour passer d'une agriculture itinérante sur brûlis en zone de forêt, à une exploitation sédentaire et durable de la savane. La région a perdu une superficie estimée à environ 636 kha de couvert arboré au cours des 20 dernières années²¹.** Les agriculteurs de cette région préfèrent généralement cultiver dans les zones forestières, estimant que le sol y est plus fertile et que la coupe d'arbres pour le bois ou le charbon de bois offre des possibilités de revenus immédiats (contrairement à la période plus longue nécessaire pour tirer profit des activités agricoles seules). Pour passer d'une production itinérante en forêt, et sur brûlis, à une production en savane, il faut à la fois des outils pratiques - accès aux bons outils, intrants, techniques et ressources financières - et un soutien visant à modifier les comportements afin que les agriculteurs puissent percevoir les opportunités liées à cette transition.
- **Les conséquences de la déforestation sont lourdes pour les agriculteurs et l'environnement.** Du fait que les agriculteurs passent d'un champ forestier à un autre chaque saison, laissant les parcelles en jachère moins longtemps, l'érosion des sols et la perte de fertilité entraînent une baisse de la productivité agricole, ce qui accélère encore la dégradation dans un cercle vicieux. Au niveau plus large, cette situation a également des répercussions négatives sur les conditions météorologiques, les nappes phréatiques et les eaux de surface. Cette perte massive du couvert arboré et de la végétation sauvage menace également la biodiversité dans un pays qui compte plus de 15 000 espèces connues de plantes et d'animaux, dont plus de 3 000 sont endémiques.²² En termes d'émissions, la dégradation des terres en 2022 était estimée à 0,823 Gt CO₂e.²³ La protection des forêts en RDC et plus largement dans le bassin du fleuve Congo - la deuxième plus grande forêt tropicale au monde - sera essentielle à la régulation du climat, à la protection de la biodiversité et au maintien des précipitations régionales.

¹⁸ DRC country overview, The World Bank Group, June 2024, <https://www.worldbank.org/en/country/drc/overview>

¹⁹ "Rapport sur la situation économique récente dans la province du Kongo Central", The World Bank Group, 2016

²⁰ "Analyse provinciale des matrices de fragilité, Province du Kongo Central", RDC Ministère du Plan, 2019

²¹ Global Forest Watch. 2024. World Resources Institute.

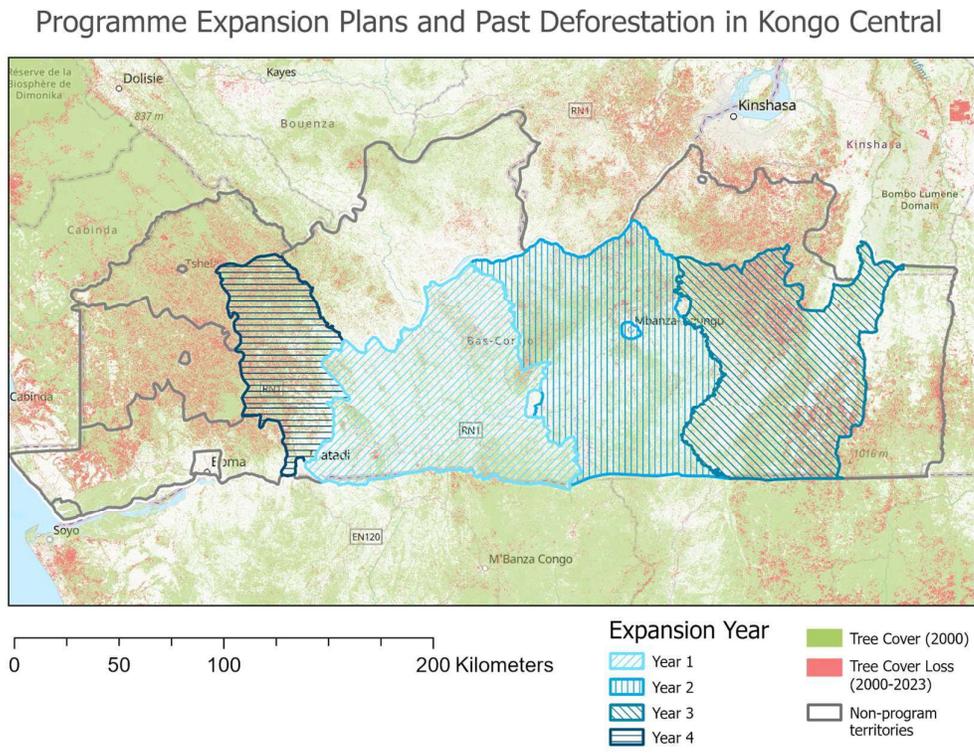
<https://www.globalforestwatch.org/dashboards/country/COD/11/>

²² WWF DRC. "WWF in DRC" 2024. https://www.wbfdrc.org/en/about_us/our_story/

²³ Global Forest Watch. 2024. World Resources Institute. <http://www.globalforestwatch.org>

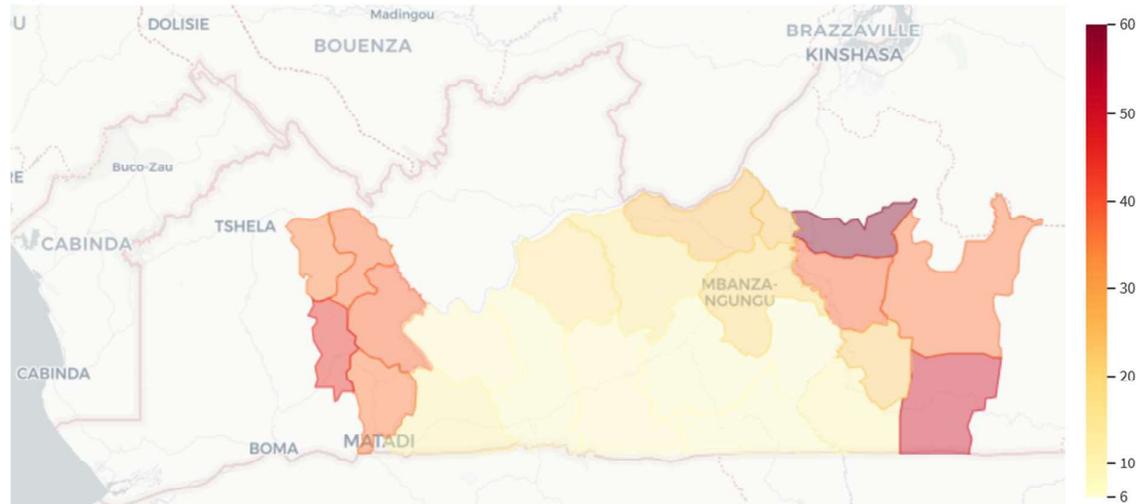
- Le Kongo-Central a connu certains des niveaux les plus élevés de perte nette de couvert arboré en RDC, au cours des dernières décennies (voir la figure 2.2 ci-dessous).** En 2010, la province comptait 3,23 Mha de forêt naturelle, s'étendant sur 60 % de sa superficie de terre, mais a perdu 17 % de ce couvert arboré depuis, ce qui équivaut à 285 Mt de CO₂e.²⁴ Son économie basée sur l'agriculture et sa proximité avec Kinshasa exposent le Kongo Central à un risque très élevé de déforestation continue par les agriculteurs dans un avenir proche.

Figure 1 : Évolution du couvert forestier 2000-2020



²⁴ Global Forest Watch. 2024. World Resources Institute. <http://www.globalforestwatch.org>

Figure 2 : % de déforestation (2000-2020) par secteur



3. Stratégie du projet

3.1 Initiatives passées et enseignements tirés (au niveau national et international)

3.1.1 Essais du One Acre Fund avec les petits exploitants agricoles en RDC

Notre étude de préféabilité, effectuée dans le cadre de deux subventions préparatoires financées par CAFI en RDC, nous a permis d’acquérir une compréhension plus approfondie des pratiques des petits exploitants agricoles (PEA), des potentiels de rendement et des défis auxquels les PEA sont confrontés au Kongo Central.

- Phase initiale de recherche de terrain pour comprendre les défis :** le One Acre Fund a mené des recherches de terrain de manière approfondie dans trois provinces, notamment le Kongo Central, le Kwango et le Kwilu. Cette recherche a notamment porté sur des discussions de groupe avec des petits exploitants agricoles, ainsi qu’avec des membres de la société civile. Lors de ce processus de recherche, nous avons rencontré de nombreux agriculteurs qui peinaient à assurer la sécurité alimentaire de leur ménage tout au long de l’année, en particulier durant les saisons sèches, particulièrement longues et difficiles. Cette recherche a également mis en évidence une difficulté importante à accéder aux intrants agricoles de base, nécessaires pour permettre aux agriculteurs d’augmenter et de diversifier leurs rendements. Cette recherche a mis en évidence la nécessité de se focaliser sur les cultures de subsistance, en trouvant des solutions pour améliorer l’accès aux intrants améliorés pour les PEA.
- Essai 2023A auprès de petits exploitants agricoles (maïs et manioc) :** le One Acre Fund a mené un essai agricole initial dans le territoire de Songololo, Kongo Central, lors de la saison 2023 A, en vue d’évaluer la possibilité pour les petits exploitants agricoles d’augmenter leurs rendements lorsqu’ils cultivent sur des champs de savane en comparaison aux champs de forêt, autant pour le maïs que le manioc. Les participants ont utilisé des semences et des boutures améliorées, des engrais et ont été formés aux bonnes pratiques agricoles (BPA). L’essai s’est concentré sur ces deux cultures clés, qui ont été identifiées comme étant fortement cultivées dans les terres forestières, grâce à une précédente enquête de ménage,



couvrant le territoire de Masi Manimba (Kwilu), Madimba (Kongo Central), Mbanza Ngungu (Kongo Central), et Kasangulu (Kongo Central). L'essai a démontré des résultats positifs pour les petits exploitants, pour les deux cultures, mais des recherches supplémentaires ont été jugées nécessaires pour améliorer le mélange de cultures et résoudre les problèmes liés à la qualité des semences, en particulier lorsqu'elles sont stockées temporairement dans les maisons des agriculteurs, avant le semis. **Principaux résultats :**

- **Maïs :** L'essai a démontré que le maïs, avec l'utilisation de semences améliorées associées à des engrais, a un bon potentiel de rendement en savane. Le maïs dans les champs de traitement de l'essai a atteint une augmentation moyenne de rendement de 105% (1,1 t / Ha dans le cadre d'une culture intercalaire) par rapport aux champs de contrôle de forêt et de savane combinés.

Parmi les autres enseignements tirés de l'expérience, il convient de citer :

- **Avantages des BPA :** Pour les participants ayant un taux élevé d'adhérence au BPA, les gains de productivité étaient encore plus élevés, à 186 % (1,5 t / Ha dans un contexte de cultures intercalaires).
- **Différences entre la forêt et la savane :** Même en comparant les champs de traitements en savane avec des champs de contrôle en forêt, l'augmentation moyenne de la productivité était de 36%, ce qui démontre le potentiel d'encourager une délocalisation des champs à long terme en dehors des terres forestières vers les champs de savane, avec un résultat positif sur la production.
- **Perception des agriculteurs :** Les participants interrogés à la fin de l'essai ont indiqué que l'idée de cultiver du maïs sur des terres de savane était aussi convaincante que celle de cultiver dans des forêts.
- **Manioc :** L'essai a démontré que la culture intercalaire de boutures de manioc améliorées avec du maïs a un bon potentiel de rendement en savane. Les champs de traitement ont atteint une augmentation de rendement de 167% par rapport aux champs de contrôle, avec un rendement moyen de 32,7 t / Ha dans les champs de traitement, contre 12,3 t / Ha dans les champs de contrôle. L'essai a démontré une possibilité particulièrement élevée de générer un impact pour les PEA, grâce à l'introduction de variétés de manioc améliorées. Cependant, les problèmes de transport ainsi que les coûts logistiques élevés dus à la durée de conservation limitée des boutures et à leur encombrement ont été soulignés comme un obstacle majeur à l'extension d'une telle intervention. Cet aspect a donc été pris en compte dans notre proposition de programme en introduisant la multiplication locale du manioc.

Parmi les autres enseignements tirés, il convient de citer :

- **Différences entre la forêt et la savane :** Même en comparant les champs de traitement en savane avec les champs de contrôle en forêt, l'augmentation moyenne de la productivité du manioc était de 67%, ce qui démontre encore le potentiel d'encourager une délocalisation à long terme des champs en dehors des terres forestières vers les champs de savane.
- **Perception des agriculteurs :** 89 % des participants à l'essai ont préféré les boutures améliorées aux boutures locales et 96 % ont choisi de multiplier ces



- boutures pour la saison suivante, ce qui démontre l'important potentiel d'impact à long terme du manioc.
- **Mosaïque du manioc** : La mosaïque du manioc était dix fois moins susceptible de se produire dans les champs de traitement, renforçant ainsi la résilience des PEA. L'INERA suggère toutefois de réintroduire les boutures tous les 5 ans dans la mesure où la multiplication réduit les effets positifs des variétés améliorées.
 - **Principaux enseignements de l'essai** : L'essai a confirmé la faisabilité d'assurer aux petits exploitants agricoles des rendements aussi élevés, voire plus élevés, lorsqu'ils cultivent sur des champs de savane, en comparaison aux champs de forêt. En outre, l'essai a également démontré la forte volonté des participants d'intégrer de nouvelles pratiques agricoles, avec un taux d'adhésion aux BPA globalement élevé.
- **Les essais de la saison 2024A auprès de petits exploitants agricoles** : À la suite de l'essai conduit lors de la saison 2023A, le One Acre Fund a mené deux essais supplémentaires pour 1) confirmer davantage le potentiel d'impact de l'utilisation de semences améliorées et d'engrais dans les terres de savane par rapport à l'agriculture dans les terres de forêt pour les petits exploitants agricoles, par le biais d'un essai agricole avec cinq villages et 305 participants, 2) évaluer le pouvoir d'achat et la volonté des petits exploitants agricoles d'acheter des intrants agricoles par le biais d'un essai de magasin, avec un stand de vente au marché dans un village. Ces essais ont permis de relever certains des défis identifiés lors de l'essai précédent, notamment en ce qui concerne la mauvaise qualité des semences de maïs, et l'augmentation de la diversité des cultures dans les champs. Bien que l'analyse soit en cours, nous avons tiré les conclusions suivantes :
 - **Essai agricole** : une évaluation rurale participative (ERP) a été menée dans trois villages avant le lancement de l'essai en vue d'évaluer à quoi ressemblerait un champ idéal dans la savane pour les participants, s'ils devaient renoncer à cultiver dans les terres forestières. Les résultats de cette recherche ont permis de définir le mélange de cultures proposé aux participants. Cet essai a donc offert aux agriculteurs la possibilité de faire des cultures intercalaires de maïs, de manioc et d'arachides, avec la possibilité d'ajouter des pois cajan (semences non fournies par le One Acre Fund). Les participants se sont déclarés plus satisfaits de l'augmentation de la variété des cultures.
 - **Essai de magasin** : L'essai a démontré un intérêt particulièrement fort des petits exploitants agricoles pour les produits agricoles proposés, soulignant le niveau élevé de compréhension des agriculteurs quant au fait que l'utilisation de semences améliorées et d'engrais peut augmenter les rendements dans les champs. L'essai a confirmé l'importance d'offrir des solutions financières permettant aux agriculteurs d'acheter des intrants, telles que des paiements en plusieurs tranches, compte tenu des contraintes financières auxquelles ils sont confrontés au début de la saison agricole A. L'essai a également mis en évidence le besoin de flexibilité dans la livraison des intrants ; les participants ont apprécié la possibilité de récupérer les intrants dans un petit entrepôt local lorsqu'ils en avaient besoin, sans avoir à les stocker dans leurs maisons, où la qualité des semences peut se dégrader avec le temps.

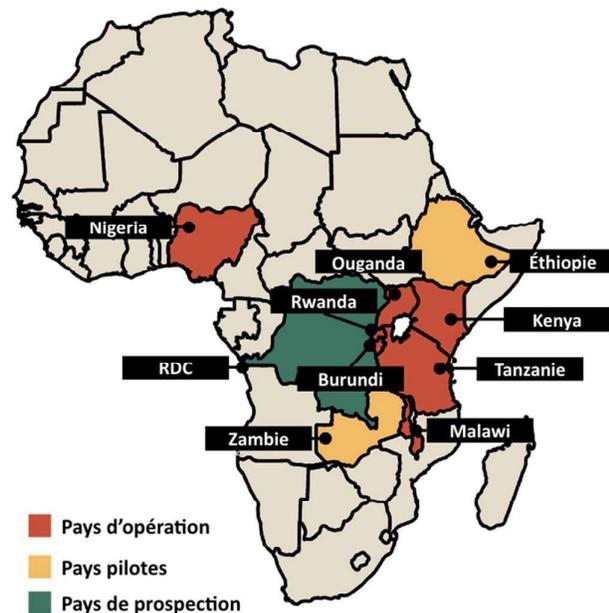


- **Résultats de repaiement** : Dans le cadre de conditions de paiement flexibles, les agriculteurs ont fait preuve d'une grande détermination à payer la totalité de la valeur d'achat de leurs intrants. Sur les 77 clients qui ont acheté des intrants à notre petit stand de marché, 59 ont entièrement payé la valeur de leur achat, 16 ont effectué des paiements pour leurs intrants mais n'ont pas été en mesure de payer la valeur totale de l'achat (principalement parce qu'ils n'ont pas été payés par leur employeur, une usine locale, pendant plus de 6 mois) et seulement 2 n'ont pas effectué un seul remboursement.

3.1.2. Les 18 ans d'histoire du One Acre Fund au service des petits exploitants agricoles en Afrique subsaharienne

En outre, le One Acre Fund aborde ce projet fort d'environ 18 années de travail avec des millions de petits exploitants agricoles, au sein d'un réseau qui s'étend actuellement sur 10 pays d'Afrique subsaharienne. Cette expérience concrète de repérage, de pilotage et d'expansion des opérations au sein de ces pays est extrêmement précieuse pour se lancer dans un contexte tel que celui de la RDC. Nos programmes, qui comprennent notre modèle de services directs (prêts pour intrants, distribution, formation et facilitation d'accès aux marchés), ainsi que des programmes de partenariat (y compris des magasins ruraux de vente en détail, la distribution d'arbres à grande échelle et la multiplication de semences), nous ont permis d'affiner des systèmes efficaces permettant d'influencer un changement social et comportemental durable des agriculteurs, de tester et de mettre à l'échelle des solutions qui maximisent l'impact pour les agriculteurs, et de développer des unités opérationnelles rapidement extensibles. En 2023, grâce à notre programme de services directs et à nos partenariats, nous avons atteint plus de 4,8 millions de ménages d'agriculteurs.

Ces programmes ont permis d'acquérir des connaissances et un savoir-faire directement pertinent pour le projet pilote proposé en RDC :



- **Interventions menées par des entrepreneur(e)s** : le One Acre Fund a acquis la compétence nécessaire pour mettre en œuvre divers modèles opérationnels qui visent à former et à soutenir des entrepreneurs locaux afin qu'ils puissent assurer la mise en œuvre d'éléments clés de notre programmation. Entre autres, nous avons mis en place des magasins agricoles de détail tenus par des partenaires, des entreprises de micro-entrepreneurs au Kenya, des services d'irrigation, un service de location de tracteur, ainsi que des pépinières tenues par des



entrepreneurs. Ce dernier permet la production de milliers de plants d'arbres et a désormais été mis en place dans tous nos pays d'opérations. Ce modèle de distribution d'arbres a permis au One Acre Fund de planter plus de 70 millions d'arbres en 2023.

- **PSE et agroforesterie** : le One Acre Fund mène une initiative à grande échelle visant à planter 1 milliard d'arbres d'ici 2030, avec 250 millions d'arbres cumulés déjà plantés dans l'ensemble de nos pays d'opération. En collaborant étroitement avec les gouvernements, nous donnons aux agriculteurs les moyens de se former aux meilleures pratiques de plantation et d'entretien, favorisant ainsi une culture de plantation continue d'arbres. Depuis 2021, nous avons piloté des programmes de paiement pour services environnementaux (PSE) basés sur l'agroforesterie et ciblant les petits exploitants agricoles dans quatre pays. À l'heure actuelle, 6 500 personnes participent à notre programme de PSE en Zambie, 1 500 en Tanzanie, 750 au Malawi et 1 050 au Rwanda. En Zambie, notre essai le plus développé, les petits exploitants plantent chacun plus de 300 arbres et reçoivent des compensations sous forme d'argent ou d'intrants. Les paiements des années 1 à 3 sont basés sur le nombre de plants ayant survécus, et ceux des années 4 à 20 sur la quantité de carbone séquestrée dans les arbres qu'ils entretiennent, par le biais de paiements de crédits carbone certifiés. Nous avons mis à profit cette richesse d'expériences et d'apprentissages pour concevoir notre programme de PSE en RDC, qui est au centre de la stratégie de mise en œuvre suggérée.

3.1.3 Interventions de programmes antérieurs en RDC

Nos choix stratégiques reposent sur les enseignements tirés de programmes antérieurs menés en RDC visant à améliorer la productivité des petits exploitants. ***Les principales leçons tirées des programmes intervenant dans le Kongo Central sont les suivantes :***

- **CIRAD, projet Makala, 2010-2012** : Ce projet s'est concentré sur le bois énergie au travers le bassin de collecte de Kinshasa. Ce programme a introduit un modèle de zonage (Plan simple de gestion) qui cherchait à inciter les communautés à définir des zones de protection forestière, servant de base pour la mise en place de forêts communautaires dans le cadre d'une initiative de PSE. Le modèle du CIRAD a été largement reproduit et est particulièrement apprécié en raison de son approche communautaire et participative. Les travaux du CIRAD ont contribué à l'élaboration des éléments suivants du projet proposé par le One Acre Fund :
 - **Approche communautaire ou approche individuelle** : Le projet Makala a mis en évidence le fait qu'un PSE individuel peut être plus efficace qu'un PSE communautaire. Le CIRAD a noté que les parcelles boisées, gérées individuellement, ont tendance à être plus productives et mieux entretenues. Le WWF a également souligné que les PSE communautaires présentent un risque plus élevé de conflits intra-villageois, avec différents niveaux de pouvoir entrant en jeu, pouvant en conséquence affecter la gestion des ressources communautaires.
 - **Les coutumes locales dans le cadre d'un changement de comportement** : Il peut être plus efficace de s'appuyer sur les comportements existants que de les remplacer, notamment en s'appuyant sur les coutumes, les croyances et le langage de la communauté au sujet de ses terres. Il a, par exemple, été constaté que les zones de protection étaient mieux respectées au Bas-Congo en raison des pratiques existantes en matière de protection des zones sacrées. Les méthodes de recherche participative, adoptées par le One Acre Fund, auront pour but d'exploiter davantage les coutumes



existantes en vue de s'assurer que les interventions du programme reflètent les pratiques et les préférences locales.

- **Contribution et appui locaux** : L'efficacité des interventions dépend de la disponibilité des ressources adéquates sur le terrain. Par exemple, le CIRAD a relevé que de nombreuses pépinières produisant des variétés d'arbres locaux ont échoué en raison d'un accès limité aux intrants tels que les semences d'arbres et les sachets de pépinière, ainsi qu'aux ressources financières et à un appui commercial. Cette question souligne les défis plus généraux auxquels sont confrontés les communautés locales dans la gestion des ressources communautaires, en particulier lorsque les revenus sont imprévisibles et que le travail doit être balancé avec les tâches agricoles. Il est clairement nécessaire d'assurer la disponibilité locale d'intrants et de réduire les risques perçus par les entrepreneurs locaux (c'est-à-dire d'assurer des flux de revenus plus longs et plus stables). Cela permet, non seulement, d'assurer la continuité des services pour les communautés de petits exploitants agricoles, mais aussi de favoriser le développement de compétences commerciales et d'opportunités génératrices de revenus pour les entrepreneurs.
- **WWF, programme Kongo Central, 2007-2017** : Ce programme visait à améliorer la gouvernance foncière, la commercialisation et l'agroforesterie dans les communautés locales, en particulier autour de la réserve de Luki, dans le Kongo Central. Outre les nombreux enseignements tirés des interventions REDD+ en Équateur, le WWF a été en mesure d'utiliser les PSE comme outil pour encourager un changement de comportement durable, dans le but de réduire la déforestation et de protéger des écosystèmes essentiels. Parmi les principaux enseignements tirés de cette expérience, il convient de relever :
 - **Le paiement comme outil de motivation** : Le WWF souligne le rôle essentiel des paiements dans le maintien de la motivation des participants tout au long de leurs engagements en matière de PSE. Pour maximiser l'impact sur le changement de comportement, il est essentiel d'effectuer les paiements de manière séquentielle, en veillant à ce qu'ils soient versés au moment où les petits exploitants agricoles en ont le plus besoin. Cette approche aide les agriculteurs à remplir avec efficacité leurs engagements en matière de protection de l'environnement.
 - **Incorporation des engagements communautaires** : Les paiements directs aux petits exploitants sans accords au niveau communautaire échouent souvent, en particulier pour tout effort visant à réduire la déforestation dans des zones qui ne sont pas directement sous la responsabilité individuelle des PEA. Il est donc essentiel d'établir un accord au niveau communautaire avant de mettre en œuvre des systèmes de paiement individuels. Cela garantit une responsabilité collective et renforce l'efficacité des efforts de conservation de l'environnement.

D'autres programmes, qui se sont déroulés dans la région, ont permis de tirer des enseignements essentiels ayant été pris en compte lors de l'élaboration de notre stratégie de programme :

- **Le projet PGAPF (2015 -2020)** : Ce projet a œuvré à l'amélioration de la gestion forestière, de la production de charbon de bois et de l'utilisation de fours de cuisson améliorés ; il a permis de mettre en évidence ce qui suit :



- **La vitesse de mise en œuvre sur le terrain est fréquemment surestimée** : Les retards des sous-traitants tout au long de la chaîne d’approvisionnement ne sont souvent pas pris en compte. Notre stratégie de mise en œuvre anticipe ces problèmes en décentralisant la fourniture de services et en réduisant les risques affectant notre chaîne d’approvisionnement, par exemple : le manioc sera multiplié localement, les achats de semences seront étayés par un réseau de fournisseurs alternatifs capables de combler les déficits d'approvisionnement, et nous avons choisi de ne pas sous-traiter d’activité majeure.
- **Une communication efficace et adaptée sur le terrain est essentielle** : Des messages clairs et adaptés à la population locale peuvent favoriser la prise de conscience, la participation et l’adoption du projet, tout en évitant la désinformation. Le One Acre Fund élabore des supports de formation et d’information adaptés aux populations rurales, en tenant compte des niveaux d’alphabétisation plus faibles.
- **Le projet PAPAKIN, financé par le FIDA (2012-2021)** : Ce projet a été opérationnel dans les provinces du Kwilu, de Kinshasa et du Kongo Central. Il a identifié, entre autres, les défis auxquels les communautés de petits exploitants agricoles sont confrontées face aux changements des conditions météorologiques, notant en particulier leur faible résilience face aux événements météorologiques extrêmes tels que les inondations. Cette vulnérabilité climatique correspond aux observations faites par le One Acre Fund sur le terrain, tout au long de nos essais agricoles initiaux, et a guidé notre approche visant à renforcer la résilience des agriculteurs.

3.2 Stratégie d'intervention

La stratégie du programme proposé s’aligne étroitement sur la lettre d’intention de la RDC et du CAFI et sur les lignes directives du CAFI, tout en restant fermement ancrée dans l’engagement du One Acre Fund à équiper les petits exploitants agricoles avec les outils et les compétences nécessaires pour prospérer. **Les choix stratégiques clés comprennent :**

- **L’agriculture en zone de savane** : Conformément aux lignes directives de la lettre d’intention visant à « réorienter les activités agricoles vers les zones de savane », nous cherchons à interrompre la pratique consistant à cultiver sur brûlis de manière cyclique en zone de forêt, au sein du complexe rural, grâce à une intensification agricole durable dans les zones de savane et les zones moins sensibles d’un point de vue écologique. Cela permet de contribuer à une ligne directive supplémentaire de la lettre d’intention, à savoir « l’accompagnement de l’agriculture familiale pour en réduire l’impact sur la biodiversité et les stocks de carbone ».
- **L’agroforesterie** : Le travail du One Acre Fund, qui distribue chaque année des dizaines de millions de plants d’arbres aux petits exploitants à travers l’Afrique subsaharienne, a démontré les avantages économiques et écosystémiques que la plantation d’arbres présente pour les petits exploitants. Ce projet inclut la distribution de plants d’arbres dans le cadre du PSE et est conforme à la priorité de la lettre d’intention de « soutenir les efforts de restauration en stimulant activement les efforts d’agroforesterie ». Les champs agroforestiers situés dans la savane permettront aux agriculteurs de tirer parti de certaines des activités économiques



qu'ils réalisaient auparavant sur les terres forestières, telles que la production de bois de chauffe.

- **Approche d'entreprise sociale** : le One Acre Fund adopte une approche d'entreprise sociale pour produire un impact en tirant parti des marchés et de l'écosystème agricole au sens large. Ce modèle a été sous-représenté dans les projets de développement, alors qu'il recèle un potentiel d'impact à grande échelle et efficace en termes de coût.

Les éléments clés de cette approche sont les suivants :

- **S'attaquer aux principaux obstacles systémiques** : Notre travail a démontré qu'en comblant les principales lacunes de l'écosystème agricole - notamment l'accès au financement, aux intrants, à la formation et aux services post-récoltes - les petits exploitants peuvent considérablement améliorer leur bien-être dans de nombreuses dimensions du développement humain (ex : revenu, sécurité alimentaire, éducation). En vue d'accroître la productivité de l'agriculture dans les savanes, nous aiderons les agriculteurs à adopter de bonnes pratiques agricoles (BPA) en leur facilitant l'accès à des intrants améliorés et à des formations.
- **Viabilité financière** : Nous avons constaté dans les programmes du One Acre Fund, au travers de nos pays d'opération, que l'engagement des agriculteurs en tant que participants actifs au sein des marchés agricoles conduit à une plus grande résilience tout en diminuant le coût unitaire des services fournis - et dans certains cas, les agriculteurs peuvent pérenniser de manière autonome le programme, sans aucun financement extérieur nécessaire. Cette approche générale est conforme au principe 5 du CAFI : « l'inclusion du secteur privé dans les approches de mise en œuvre, en vue d'assurer la pérennité dans le temps des interventions et de leurs résultats ».
- **Les fermiers entrepreneurs** : Le One Acre Fund a mis au point divers modèles opérationnels qui produisent un degré élevé d'impact et de rentabilité du fait qu'ils sont exécutés sur le terrain par l'intermédiaire d'entrepreneurs locaux que nous sélectionnons, formons et équipons pour qu'ils fournissent des services clés à leurs communautés. Dans le programme proposé, nous équiperons les fermiers entrepreneurs pour leur permettre d'assurer une série de services, tels que l'exploitation de magasins agricoles, la multiplication du manioc et la production de plants d'arbres.
- **Paiements pour services environnementaux** : Conformément à l'impératif exprimé dans le mandat du CAFI de « stimuler les activités économiques durables en dehors des forêts », le One Acre Fund cherche à favoriser davantage le passage d'une agriculture cyclique sur brûlis dans les forêts à une agriculture sédentaire dans les savanes grâce à des paiements pour services environnementaux (PSE) à l'échelle individuelle et du village, via des bons. Ce système de bons contribuera à renforcer le changement de comportement nécessaire à cette évolution et à la protection des forêts.

Principales modalités du PSE :

- **Catégorie de PSE** : Individuel
- **Modalités de paiement** :
 - **Année 0** : le PEA reçoit un nombre déterminé de plants et un paquet d'intrants leur permettant de mettre en place un champ agroforestier sur leur terrain sélectionné. La quantité d'intrants et le nombre de plants sont calculés sur la



base de la taille du champ engagée dans le programme de PSE au cours de cette première année.

■ **Année 1- 5 :**

- **Modalités de paiement - Taux de survie des arbres :** Les PEA reçoivent un bon, d'une valeur calculée en fonction du taux de survie des arbres reçus et plantés depuis le début de leur participation au programme de PSE. La valeur d'un paiement par arbre, actuellement estimée à 0,20 USD par arbre, sera testée tout au long des trois premières années en vue d'établir les modalités de paiement qui conduisent au changement de comportement le plus efficace, tout en s'inscrivant dans un rapport coût-efficacité aussi favorable que possible.
- **Augmentation de la superficie des terres :** Chaque année, les participants pourront augmenter la superficie des terres engagées dans le programme de PSE, soit en augmentant la taille de leur champ existant, soit en créant un nouveau champ. Les participants recevront des semis d'arbres pour couvrir ces terres supplémentaires, à raison d'environ 333 arbres par hectare. Ce nombre peut augmenter en fonction des taux de survie moyens observés. Plus le nombre d'arbres plantés et d'arbres survivants est élevé, la valeur du bon perçu les années suivantes sera élevée.
- **Bonnes pratiques agricoles - Bonus :** les PEA des villages ayant obtenu des résultats élevés en matière d'adhésion aux bonnes pratiques agricoles seront également éligibles pour recevoir des bonus. Cette modalité de groupe permettra d'accroître la pression sociale entre les participants, les encourageant à adopter eux-mêmes les BPA dans tout le village.

○ **Titres fonciers :**

- Pour prendre part au programme de PSE, les participants devront présenter un certificat foncier ad-hoc. Voir l'activité 3.1.2 (Certificats ad hoc d'accès à la terre) pour un exposé détaillé de la modalité.
- Le point GPS de chaque champ devra être relevé et vérifié par rapport à notre base de données pour être sûr que le champ n'est pas situé dans une zone d'interdiction de coupe, définie par un exercice de zonage précédent mené par le One Acre Fund, ou aligné sur d'autres programmes régionaux plus larges travaillant à la mise en place de PSAT.
- Nous savons que le CAFI travaille à l'harmonisation des certificats fonciers ad hoc et qu'ils seront mis à l'essai au cours de l'année à venir. Le One Acre Fund cherchera en permanence à s'aligner sur les efforts pilotes nationaux en matière de PSE.

Coup de projecteur :



Mise à l'échelle progressive : Le programme poursuivra une voie d'expansion progressive et basée sur des données probantes, en donnant la priorité aux interventions dont la reproductibilité en RDC a été confirmée. **Dans le cadre de cette approche, le programme pilote est divisé en deux phases :**

Période de transition, 11 mois

Cette période transitoire, au cœur de ce PRODOC, permettra d'optimiser l'ampleur et la réussite à long terme du programme One Acre Fund en RDC. Elle permettra au One Acre Fund de tester l'ensemble du programme de PSE au cours de la saison agricole 2025A [octobre 2024 - janvier 2025] et d'effectuer des tâches administratives cruciales pour mettre en place l'infrastructure du programme en vue d'un lancement efficace de la phase 1. Cette période constituera une étape décisive entre le projet préparatoire et le projet à plus long terme en favorisant le développement du programme et en comblant le besoin de financement temporaire permettant de continuer le programme sans interruption au cours de la saison 2025A, c'est-à-dire d'octobre 2024 à la récolte de janvier 2025.

Phase 1, années 1-3 :

Au cours de la première phase, nous nous efforcerons de tester les modèles de PSE dans un environnement à faible risque (c'est-à-dire dans des zones à faible risque de déforestation). Nous augmenterons progressivement le nombre de participants au programme de PSE chaque année afin de vérifier le bien-fondé du modèle et de nous assurer qu'il conduit effectivement à l'abandon de l'agriculture itinérante en forêt. Parallèlement, nous mettrons progressivement en place des modèles de fermiers entrepreneurs pour soutenir le programme de PSE et créer une voie vers un modèle générateur de revenus pour soutenir ce programme. À la fin de la première phase, le One Acre Fund aura confirmé a) la viabilité du modèle de PSE dans les zones à faible risque, b) l'efficacité du modèle de fermiers entrepreneurs et c) la possibilité d'étendre le programme à des zones où le risque de déforestation est plus élevé.

Phase 2, années 4-5:

En s'appuyant sur les bases établies au cours des trois premières années, la phase 2 de notre intervention, qui s'étend sur les années 4 et 5, sera financée de manière indépendante et disposera d'un budget estimé à 50 millions de dollars. Ce budget sera revu et réévalué en fonction des performances et des résultats de la première phase, ce qui nous permettra d'optimiser en permanence notre approche et nos ressources. Les principaux objectifs de cette deuxième phase sont les suivants

Mise à l'échelle des interventions :

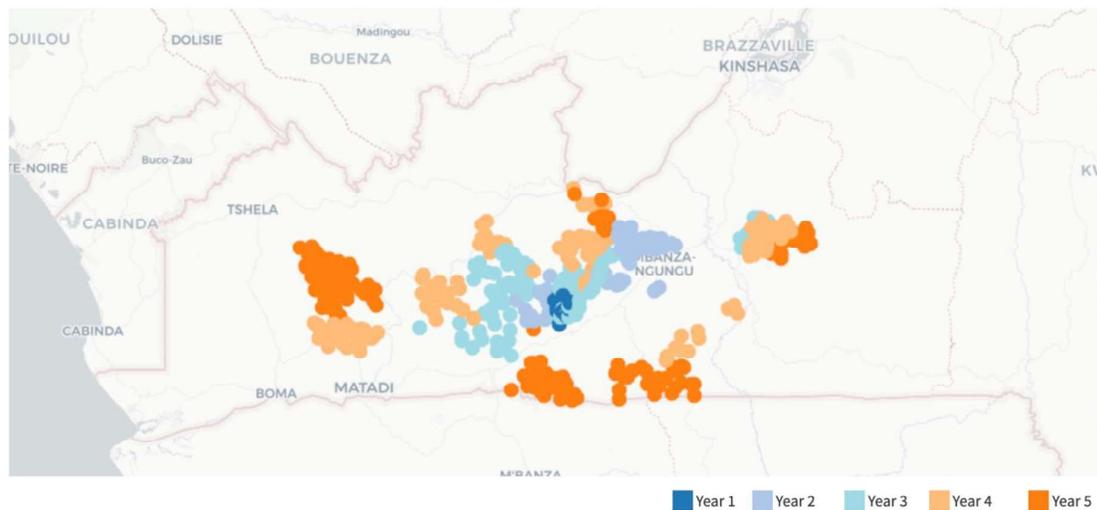
- Nous augmenterons de manière significative l'échelle de notre intervention PSE à la fois dans les zones à fort risque et à faible risque de déforestation. Ce faisant, nous visons à renforcer notre impact sur la prévention de la déforestation et la promotion de pratiques durables d'utilisation des terres dans une zone géographique plus large, en nous concentrant principalement sur Seke Banza et en étendant notre action à des zones plus reculées à l'intérieur des territoires déjà ciblés.

- Afin d'étendre notre portée et d'accroître notre viabilité financière, nous explorerons et mettrons en œuvre des modèles à intervention réduite. Ces modèles nous permettront d'étendre nos actions de manière plus efficace et efficiente, en atteignant plus d'agriculteurs avec moins de ressources.

Interventions des fermiers entrepreneurs :

- **Soutien aux petits exploitants :** Nous continuerons à soutenir et étendre le réseau de fermiers entrepreneurs, offrant ainsi un soutien continu aux petits exploitants une fois que leurs contrats de PSE arrivent à échéance. Cela permettra aux agriculteurs de maintenir leurs activités et de continuer à pratiquer une agriculture durable.
- **Engagement flexible :** Pour les agriculteurs qui ne sont pas en mesure de s'engager sur toute la durée du contrat de PSE, nous proposerons des interventions sur mesure plus adaptées et simplifiées qui répondront à leurs besoins tout en contribuant à la réalisation de nos objectifs généraux.

Figure 3 : Plan d'expansion détaillé provisoire



Perspectives stratégiques au-delà de l'année 5 :

À la fin de la deuxième phase, le One Acre Fund aura confirmé la viabilité de son modèle de PSE en zones à haut risque de déforestation, ainsi que le fort potentiel d'un modèle à intervention réduite pour l'étendre à d'autres zones géographiques de la RDC. Nous serons donc en mesure d'envisager une expansion à plus long terme dans d'autres provinces voisines. Grâce à l'expérience et aux données recueillies dans le cadre du projet pilote (phase 1) et de la phase 2 d'expansion, nous élaborerons des plans détaillés pour étendre nos interventions à de nouvelles provinces telles que le Kwilu et le Kasai, en tirant parti de modèles et méthodologies éprouvés. Ces deux provinces représentent un marché potentiel combiné de plus de 700 000 personnes, ce qui offre des possibilités d'impact considérables.

Notre approche est ancrée dans un engagement durable en faveur de l'amélioration des moyens de subsistance et de la préservation des écosystèmes. Au-delà des cinq premières années, nous

continuerons à rechercher des solutions et des partenariats innovants afin d'obtenir un impact à long terme et évolutif dans toute la région.

3.3 Description des capacités des bénéficiaires

Le programme proposé permettra de renforcer considérablement les capacités des principales parties prenantes suivantes :

<p>A. Les petits exploitants ruraux seront la principale cible du programme proposé. En particulier, les petits exploitants agricoles dans la province du Kongo Central. Il s'agit généralement d'agriculteurs qui cultivent principalement pour assurer la subsistance de leur ménage et qui, dans la mesure du possible, cherchent à générer des revenus à partir de leurs activités agricoles.</p>	
<p>Capacités de base : Les capacités suivantes sont celles qui existaient avant l'intervention pour une grande partie de la population visée par le projet :</p>	<p>Capacités cibles : Les interventions du programme visent à renforcer les capacités suivantes :</p>
<p>Manque de connaissances en matière de bonnes pratiques agricoles : L'agriculture cyclique sur brûlis, en zone de forêt, est une pratique agricole courante, car la terre y est perçue comme plus fertile. Les agriculteurs n'ont pas connaissance de certaines BPA permettant d'intensifier durablement et d'obtenir des rendements élevés grâce à une production sédentaire en dehors des zones forestières.</p>	<p>Connaissance des méthodes d'exploitation agricole performantes des savanes : Les agriculteurs découvrent et apprennent des pratiques agricoles durables et régénératrices pour atteindre une productivité en savane égale ou supérieure aux champs forestiers. Cela comprend l'amélioration des connaissances des cultures qui répondent au mieux à cet environnement, des techniques de plantation adaptées (ex : date, espacement) et des pratiques permettant d'améliorer la santé des sols.</p>
<p>Faible adoption d'intrants agricoles de qualité : Les agriculteurs utilisent souvent des semences tout-venant dont les rendements sont dépréciés. Les intrants améliorés, développés pour assurer une meilleure résilience des plantes, ainsi que des solutions pour améliorer les nutriments du sol, sont peu utilisés. Les intrants agricoles de qualité sont difficiles d'accès. Les agriculteurs qui cherchent à acheter des intrants dans des magasins de vente d'agro commerçants doivent parcourir de longues distances, ce qui entraîne des coûts de transport élevés.</p>	<p>Accès à des intrants de qualité et leur adoption : Les petits exploitants agricoles peuvent accéder à des intrants certifiés tels que des semences et des engrais, à un prix abordable. Le One Acre Fund contracte avec des agro-multiplicateurs locaux pour assurer une production de semences de haute qualité. Des intrants supplémentaires sont mis à disposition par l'intermédiaire des magasins agricoles, tenus par des fermiers entrepreneurs, qui se situent au plus près des ménages agricoles. L'adoption sera davantage stimulée par la vulgarisation des bonnes pratiques agricoles.</p>
<p>Obstacles financiers à l'achat d'intrants : Le manque de capital et de financement constitue un obstacle majeur à l'adoption d'intrants agricoles. Les agriculteurs vivent souvent avec très peu de liquidités ou n'ont pas accès aux prêts formels, de</p>	<p>Paiement pour services environnementaux : Les petits exploitants agricoles qui participent au projet du One Acre Fund et qui s'engagent à adopter des pratiques sédentaires et durables dans les champs de savane recevront un paiement pour services</p>

<p>sorte que même si les intrants sont disponibles localement, ils n'ont pas les moyens de se les procurer.</p>	<p>environnementaux sous la forme d'un bon échangeable dans une pépinière locale et un magasin de produits agricoles. Ce bon, offert sur une période de cinq ans, contribuera à réduire les risques financiers perçus par les agriculteurs, associés à l'agriculture en savane, ainsi que les obstacles financiers à l'achat d'intrants.</p>
<p>Vulnérabilité climatique : Les petits exploitants sont confrontés au risque récurrent du changement climatique en raison de l'imprévisibilité des conditions météorologiques, des conditions climatiques extrêmes et de la variabilité des dates optimales de semi.</p>	<p>Amélioration de la résilience face aux facteurs climatiques : Le soutien des BPA, y compris l'optimisation des variétés de cultures, la diversification des cultures, la gestion des champs et les conseils de plantation (ex : date, espacement), renforcera la résilience des exploitations agricoles face au changement climatique. Les agriculteurs pourront également planter des arbres dans leurs champs grâce aux plants offerts par le programme, en vue de protéger les sols, de fournir des services environnementaux et de constituer une source de revenus diversifiée.</p>

<p>B. Fermiers entrepreneurs en milieu rural : Petites entreprises locales qui vendent des produits agricoles aux petits exploitants, par exemple, des pépinières, des champs de multiplication de manioc ou de la revente d'intrants agricoles.</p>	
<p>Capacités de base</p>	<p>Capacités cibles</p>
<p>Manque de capacités commerciales : Ceux qui cherchent à créer des micro-entreprises agricoles dans les zones rurales n'ont souvent pas les connaissances commerciales et techniques nécessaires pour rendre leur entreprise efficace, rentable et durable. Les entreprises courent le risque de fournir des services de qualité médiocre, d'entraîner des pertes financières pour l'entrepreneur ou d'être abandonnées de manière prématurée.</p>	<p>Des micro-entrepreneurs dotés d'un savoir-faire commercial : le One Acre Fund transmet aux entrepreneurs les connaissances et les compétences nécessaires pour gérer efficacement une petite entreprise dans leur village, par le biais de formations intensives dans les centres du One Acre Fund (ex : stratégie de vente et agronomie). Ils recevront ensuite des formations périodiques pour renforcer continuellement leurs compétences. Certains paiements et mesures d'incitation sont basés sur les performances, afin de s'assurer que les entrepreneurs fournissent le niveau requis de qualité des produits et des services.</p>
<p>Faible accès aux intrants : Les micro-entrepreneurs peuvent avoir du mal à se procurer les produits de base nécessaires à la vente aux agriculteurs. Les produits peuvent ne pas être disponibles de manière régulière et ne</p>	<p>Accès à des intrants de qualité tout au long de l'année : le One Acre Fund va garantir aux entrepreneurs l'accès au matériel essentiel nécessaire au fonctionnement de leurs micro-entreprises, y compris les sachets de pépinières, les intrants pour la multiplication de semences et les intrants</p>

<p>pas répondre aux normes de qualité requises.</p>	<p>agricoles destinés à la revente aux agriculteurs. Tout le matériel sera stocké dans les entrepôts centraux du One Acre Fund.</p>
<p>Défis en matière de financement : Au-delà des obstacles susmentionnés, ceux qui souhaitent réussir en tant qu'entrepreneurs dans le secteur des intrants agricoles sont confrontés à de nombreux défis financiers, tels que l'incapacité d'avancer le capital nécessaire pour des achats importants et la demande intermittente de produits qui semble suivre la saison agricole. La lenteur de la récupération des investissements constitue un obstacle majeur pour les jeunes entrepreneurs qui cherchent à réaliser un profit rapide et à minimiser les risques liés au stockage de matériel et intrants.</p>	<p>Incitations financières et réduction des risques : Les fermiers entrepreneurs bénéficieront de plus grands avantages financiers et courront moins de risques grâce à One Acre Fund :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Coûts de démarrage : le One Acre Fund effectuera des investissements initiaux, tels que dans des matériaux permettant à un entrepreneur d'établir une pépinière locale ou un champ de multiplication du manioc. ● Des conditions de rémunération flexibles, y compris des paiements pour les exploitants de pépinières répartis en trois versements par saison de travail - un premier versement pour couvrir les coûts de mise en place, un deuxième versement pour couvrir les coûts d'exploitation, et un troisième paiement basé sur la performance. ● Demande garantie : le One Acre Fund passera un contrat avec des entrepreneurs de pépinières pour qu'ils livrent une quantité donnée de plants à un prix donné afin de garantir la demande. ● Prévision de la demande : Pour les multiplicateurs de manioc, le One Acre Fund les aidera à planifier la taille de leur opération en fonction des besoins de leur communauté, afin d'aider à ce que la production corresponde à la demande lorsqu'ils vendent directement aux agriculteurs locaux. ● Des achats d'intrants flexibles : Les entrepreneurs des magasins agricoles auront une plus grande capacité à stocker leurs produits grâce aux prix de gros et à la facilitation des achats, ce qui leur permettra d'acheter les intrants en gros et de les rembourser au fur et à mesure que les agriculteurs achètent des stocks tout au long de la saison.

3.4 Structure du projet (résultats, activités)

Produit 1 : Accès aux intrants - Les petits exploitants agricoles ont accès à des intrants certifiés à un prix abordable pour cultiver les sols plus difficiles de la savane.



Sous-produits	Type d'unité	Période de transition	Année 3 (phase 1)	Année 5 (Phase 2)
<i>Les entrepôts du One Acre Fund Hub sont mis en place, approvisionnés et opérationnels.</i>	<i>nbr d'entrepôts centraux</i>	<i>1</i>	<i>1</i>	<i>3</i>

Activité 1.2 - Entrepôts centraux : Des entrepôts centraux sont installés le long de la route N1 pour stocker en toute sécurité les intrants agricoles, tels que les semences certifiées, et pour fournir un point de distribution local pour soutenir le réseau de fermiers entrepreneurs.

Défi 1 : Les installations rurales d'entreposage pour intrants agricoles ne sont pas optimales pour stocker, en toute sécurité, les semences et autres produits agricoles, ce qui entraîne une baisse de la qualité des produits mis à la disposition des petits exploitants. Les semences sont particulièrement vulnérables à la dégradation lors de l'entreposage, d'autant plus que les semences multipliées pour la grande saison agricole (A) sont généralement multipliées au cours de la saison (A) précédente et doivent être entreposées une demi-année. Même avec un solide processus de certification des semences, encadré par le SENASEM, cette garantie de qualité s'applique à la production et non au point de vente, où un mauvais stockage peut entraîner une forte réduction des taux de germination.

Défi 2 : Les entrepreneurs ruraux qui souhaitent se lancer dans la vente au détail à petite échelle d'intrants agricoles ont peu de possibilités d'acheter en gros des produits de qualité dans leur région. Les prix des intrants dans les magasins agro-commerçants existants ont tendance à être fortement majorés, ce qui rend difficile pour les petits entrepreneurs, de s'approvisionner localement. La qualité des produits disponibles localement n'est pas non plus garantie en raison du manque de transparence quant à leur origine. En outre, peu de micro-entreprises disposent d'un capital suffisant pour couvrir les frais de transport des intrants en provenance de Kinshasa.

Solution : Accroître la disponibilité d'intrants agricoles de qualité vendus en gros, à un prix abordable et à une distance raisonnable des villages ruraux, de manière à stimuler les possibilités de création d'entreprises dans le secteur de la vente au détail de produits agricoles. Le One Acre Fund mettra en place et exploitera des entrepôts centraux situés dans des endroits stratégiques le long de la route N1 (et/ou d'autres routes secondaires bien construites) qui répondent aux normes internationales en matière d'entreposage. Ces installations serviront de points de distribution centraux pour les fermiers entrepreneurs (activité 2.1), fournissant des intrants de qualité au prix de gros ainsi que les intrants nécessaires pour répondre aux besoins du projet pilote du One Acre Fund en RDC. Lors de la mise en place de ce réseau, nous nous appuierons autant que possible sur les infrastructures existantes, en tirant parti de projets antérieurs dans la région, tels que le PPAKIN ou les infrastructures financées par le FIDA.

Produit 2 : Services agro-commerciaux - Les petits exploitants agricoles ont accès aux services agro-commerciaux dans les zones rurales et isolées, à distance de marche.



Sous-sorties	Unité	Période de transition	Année 3 (phase 1)	Année 5 (Phase 2)
<i>Les fermiers entrepreneurs sont sélectionnés et formés dans les entrepôts centraux du One Acre Fund.</i>	<i># fermier entrepreneur</i>	6	255	663
<i>PSE - Les entrepreneurs PSE reçoivent le matériel et le soutien financier nécessaires pour mener à bien les activités de suivi sur le terrain des activités de PSE.</i>	<i># Entrepreneurs PSE</i>	4	182	473
<i>Pépinières - Les fermiers entrepreneurs reçoivent un soutien matériel et financier pour exploiter efficacement des pépinières.</i>	<i># Pépinières</i>	2	91	142

Activité 2.1 - Création d'un réseau de fermiers entrepreneurs : Des entrepreneurs locaux sont sélectionnés, formés et équipés pour gérer efficacement des micro-entreprises qui répondent aux besoins des petits exploitants agricoles locaux.

Défi : *Les agro-entrepreneurs en milieu rural ont tendance à manquer de compétences commerciales et de savoir-faire technique pour assurer un service de qualité sur le long terme aux agriculteurs locaux.* Il peut s'agir d'entreprises locales à petite échelle telles que des pépinières locales, des champs de multiplication de manioc et des micro-initiatives de revente d'intrants agricoles sur les marchés dans les villages. Le manque de connaissances de ces entrepreneurs crée une chaîne d'impacts négatifs, étant donné la dépendance des communautés rurales de la RDC à l'égard des activités liées à l'agriculture²⁵ — tel que l'entrepreneur subit une perte financière et que les agriculteurs ne peuvent accéder aux services nécessaires pour stimuler leur productivité agricole.

Solution : *Le One Acre Fund mettra en place et formera un réseau de fermiers entrepreneurs et les équipera avec les connaissances et les compétences nécessaires pour leur permettre de gérer efficacement de petites activités entrepreneuriales dans leur village.* En privilégiant l'emploi des jeunes et des femmes, cette intervention vise à accroître les possibilités de subsistance durables dans les zones rurales, tout en permettant aux petits exploitants agricoles d'accéder à des services agricoles essentiels dans leur village ou à proximité. Les principaux éléments de ce programme sont les suivants :

- **Sélection des participants :** Grâce à un processus de candidature concurrentiel, le One Acre Fund sélectionnera des agriculteurs locaux qui démontrent des compétences entrepreneuriales particulièrement élevées, au sein même des villages. Nous nous engageons

²⁵ La Banque mondiale estime que dans les zones rurales de la RDC, la plupart des possibilités d'emploi sont liées aux activités agricoles et restent souvent non rémunérées et informelles. Selon les estimations, les deux tiers de la population inactive vivent dans les zones rurales, avec un taux d'inactivité croissant chez les femmes et les jeunes. <https://documents1.worldbank.org/curated/en/822881517551920780/pdf/123113-WP-P161849-1-2-2018-13-5-12-WBDRCJWEB.pdf>



à sélectionner au moins 50 % de femmes et 60 % de jeunes (18-35 ans) pour servir de fermiers entrepreneurs.

- **Programmes de formation** : Les participants seront ensuite soumis à des formations intensives prenant place au niveau de l'entrepôt central du One Acre Fund le plus proche, afin d'acquérir les compétences et les connaissances nécessaires pour mettre en œuvre avec succès des interventions clés pour les clients du One Acre Fund.
- **Formation continue** : Les personnes sélectionnées pour être des fermiers entrepreneurs du One Acre Fund participeront à des sessions de formation intensive tous les 2 ou 3 mois, tous les coûts étant pris en charge par le One Acre Fund.
- **Gestion des performances** : le One Acre Fund suivra attentivement les performances et la qualité des services fournis par les entrepreneurs sélectionnés par le biais des éléments suivants :
 - a. **Contrat** : les conditions contractuelles définiront clairement la relation entre le One Acre Fund et les fermiers entrepreneurs, y compris la transparence concernant les attentes en matière de performance et les conditions de paiement.
 - b. **Plateforme Kobo** : Les agriculteurs entrepreneurs seront équipés de smartphones leur permettant de faire un suivi des indicateurs clés de performance via la plateforme Kobo. Ces téléphones leur permettront également de recevoir un appui technique à tout moment.
 - c. **Gestion** : Les fermiers entrepreneurs seront supervisés par des officiers de terrain - des employés à temps plein du One Acre Fund qui se rendront régulièrement dans le village où les agriculteurs entrepreneurs exercent leurs activités, leur fournissant un appui technique sur le terrain et vérifiant la qualité de leur prestation de services. Les fermiers entrepreneurs qui ne respectent pas les normes de qualité prévues par leur contrat de service ne verront pas leur contrat renouvelé et un nouveau processus de sélection sera mis en place dans le village, de manière à garantir une norme minimale de services aux communautés rurales.

[Activité 2.2](#) - Mise à disposition de ressources pour fermiers entrepreneurs : Les entrepreneurs locaux bénéficient d'un soutien financier et matériel pour fournir des services efficaces aux petits exploitants agricoles au nom du One Acre Fund.

Défi : *Les agro-entrepreneurs locaux dans les villages de petits exploitants ont tendance à ne pas avoir accès au matériel, au financement et aux incitations commerciales pour faire fonctionner leur entreprise.* Les besoins en capitaux initiaux et le manque d'accès à des intrants de qualité sont des obstacles majeurs à l'entrée. En outre, le délai plus long pour récupérer les investissements de l'agro-industrie et le flux irrégulier de capitaux autour de 2 ou 3 saisons de récolte chaque année peuvent dissuader les entrepreneurs potentiels. En bref, les entreprises agro-entrepreneuriales sont perçues comme incertaines et instables.

Solution : *Le One Acre Fund fournira un soutien financier et matériel à son réseau de fermiers entrepreneurs (voir 2.1) afin de soutenir et de réduire les risques liés à la création de micro-*



entreprises agricoles en zones rurales. Bien que les dispositions varient selon les types d'entreprises (voir les activités ci-dessous), les domaines clés de soutien sont les suivants :

- **Appui matériel** : le One Acre Fund donnera aux fermiers entrepreneurs l'accès aux intrants essentiels nécessaires au bon fonctionnement de leurs entreprises - par exemple, des sachets de pépinières, des boutures de manioc améliorées pour la multiplication, ou des intrants agricoles pour les petits magasins agro-commerçants. Tout le matériel sera stocké dans les entrepôts centraux du One Acre Fund, où les fermiers entrepreneurs peuvent récupérer les marchandises nécessaires au bon fonctionnement de leur activité.
- **Paiements financiers** : les fermiers entrepreneurs bénéficieront de conditions de rémunération flexibles pour le travail qu'ils fournissent dans le cadre du programme, y compris trois versements par saison : a) un paiement de démarrage pour couvrir les coûts initiaux de mise en place, b) un second versement pour couvrir les coûts d'exploitation, et c) un paiement final calculé sur la base de leur performance, en fonction du service rendu aux communautés locales. Cet arrangement permettra aux fermiers entrepreneurs de percevoir un revenu régulier pendant toute la durée de leur service.

Interventions d'appui aux fermiers entrepreneurs : le One Acre Fund va appuyer les fermiers entrepreneurs pour leur permettre d'entreprendre quatre types d'activités clés : le suivi des PSE, la multiplication de plants d'arbres, la multiplication de manioc et la vente d'intrants agricoles via des petites échoppes agro-commerçantes. (Voir ci-dessous).

Activité 2.2.1 - Entrepreneurs PSE : Des membres de la communauté locale jouent un rôle actif dans le soutien et la gestion du suivi quotidien des activités dans les champs enregistrés dans le cadre du programme de PSE.

- **Contexte** : Le One Acre Fund mettra en place des accords de Paiement pour Services environnementaux avec les villages (voir Produit 3.2), en vertu desquels les petits exploitants agricoles recevront des paiements en échange d'un engagement à cultiver en savane et à suivre des pratiques agricoles adaptées et durables, telles que la plantation d'arbres. Pour ce faire, le programme nécessitera un nombre important de visites des champs, afin de s'assurer que le terrain correspond aux critères de sélection et de contrôler l'adhésion du participant aux conditions convenues du PSE.
- **Éléments d'intervention** :
 - **Visites de terrain** : L'entrepreneur PSE recevra des paiements du One Acre Fund pour chaque visite effectuée des champs enregistrés au programme de PSE et pour les données collectées. Il sera équipé d'un téléphone portable pour collecter toutes les données nécessaires, permettant ainsi au One Acre Fund d'évaluer le droit d'un participant à accéder à son prochain paiement, et afin d'établir la valeur du bon perçu chaque saison. Alors que les entrepreneurs PSE recueillent les données, le One Acre Fund prend la décision finale d'accorder ou non un paiement à un participant.

Activité 2.2.2 - Pépinières : Production locale de plants d'arbres via des pépinières tenues par des entrepreneurs locaux, de manière à ce que les petits exploitants agricoles puissent avoir accès à des plants d'arbres de haute qualité au plus proche de chez eux.



- **Contexte** : Le One Acre Fund privilégie l'agroforesterie car il s'agit d'un atout important pour les petits exploitants, qui peut contribuer à renforcer la santé des sols, à augmenter les revenus des agriculteurs et à constituer une épargne à long terme. Après des années de mise à l'essai et d'expansion dans plusieurs pays, nous avons identifié les pépinières de fermiers entrepreneurs comme un moyen prometteur et rentable pour influencer les pratiques agroforestières des petits exploitants. Grâce à ce modèle, nous recrutons, formons et équipons des fermiers entrepreneurs en zones rurales pour qu'ils mettent en place des pépinières produisant des dizaines de milliers de plants d'arbres, à distribuer et/ou à commercialiser localement, en fonction du modèle de programme proposé. Cela permet non seulement de responsabiliser les entrepreneurs locaux, mais aussi de réduire le coût d'un plant à moins de 0,10 dollar, notamment en éliminant les coûts de transport. Il s'agit du principal modèle de production de plants d'arbres du One Acre Fund, utilisé pour produire les 72 millions de plants d'arbres que nos clients ont plantés rien qu'en 2023, et qui place l'organisation sur une trajectoire prometteuse pour la plantation d'un milliard d'arbres au cours de la prochaine décennie.

- **Éléments d'intervention** :
 - **Offres de plantules sur mesure** : Grâce à une approche participative et axée sur le marché, le One Acre Fund travaillera avec les communautés locales pour évaluer leurs préférences en matière de variétés d'arbres, afin de s'assurer que les arbres cultivés dans les pépinières locales répondent aux besoins des agriculteurs. Les variétés proposées comprendront des arbres fixateurs d'azote, des arbres permettant la production de bois de chauffe et des arbres fruitiers.
 - **Approvisionnement en semences** : Les semences d'arbres seront obtenues dans le pays, en étroite collaboration avec l'INERA Luki. L'importation et les sources tierces seront envisagées en cas de demande non satisfaite.
 - **Création de pépinières** : Les fermiers entrepreneurs fourniront le terrain nécessaire à l'exploitation de la pépinière, situé à proximité d'une source d'eau. En échange, le One Acre Fund les formera à la production de plants, leur fournira des semences et couvrira les coûts d'installation et de fonctionnement. Les pépinières desserviront deux à trois villages afin que les volumes produits puissent générer un profit suffisant pour les fermiers entrepreneurs. Nous estimons que chaque pépinière produira environ 10 000 plants par an.
 - **Distribution de plants aux agriculteurs** : le One Acre Fund achètera des plants auprès des pépinières tenues par des fermiers entrepreneurs, qui répondent à des normes de qualité préétablies, dans le but d'alimenter le programme de PSE (voir 3.2). Nous aiderons ensuite les agriculteurs entrepreneurs à vendre les arbres excédentaires localement pour obtenir un revenu supplémentaire, soit à un prix subventionné, soit au prix du marché. Les avantages pour les agriculteurs qui plantent des arbres se traduisent par une augmentation de la fertilité des sols dans les savanes plus rudes et par des actifs supplémentaires qui peuvent générer d'autres moyens de subsistance grâce à la production de bois de chauffe ou de bois de construction.



Produit 3 : Utilisation durable des terres - Les petits exploitants agricoles adoptent des pratiques agricoles régénératrices, améliorant la qualité des sols en savane.

Sous-sorties	Unité	Période de transition	Année 3 (phase 1)	Année 5 (Phase 2)
<i>Les petits exploitants mettent en place des champs agroforestiers et y pratiquent une agriculture durable.</i>	<i>ha de champs agroforestiers</i>	129	6 398	23 463
<i>Les petits exploitants bénéficient d'incitations sous forme de bons en vue de réduire les risques financiers perçus comme liés à l'agriculture de savane.</i>	<i># Nombre de participants directs</i>	519	14 033	33 395

Activité 3.1 - Champs agroforestiers : Les petits exploitants agricoles sont formés et soutenus pour mettre en place des champs agroforestiers en savane, dans des zones convenues au préalable par la communauté.

Défi : *Les petits exploitants considèrent que les terres de savane ont moins de valeur que les terres forestières pour l'agriculture, en partie à cause du manque d'arbres.* Si les terres forestières récemment défrichées ont tendance à contenir plus de nutriments que les terres de savane, ces nutriments tendent à rester superficiels, la fertilité diminuant considérablement au cours des saisons suivantes. Cela signifie que certaines cultures, comme le maïs, ont tendance à mieux pousser au départ, mais que les rendements déclinent rapidement, obligeant les petits exploitants à changer de champ à chaque saison. Malgré cela, les petits exploitants sont dissuadés de cultiver en savane en raison de la fertilité réduite des sols et des efforts plus importants requis pour préparer leur champ, en comparaison avec une production itinérante sur brûlis en forêt. En outre, les parcelles de savane n'offrent pas les mêmes opportunités de générer des moyens de subsistance supplémentaires via la coupe d'arbres.

Solution : *Les champs agroforestiers peuvent augmenter la valeur des terres de savane et produire de nombreux avantages pour les sols et les moyens de subsistance.* Le One Acre Fund a identifié une opportunité d'encourager les petits exploitants à adopter des pratiques agricoles sédentaires en savane du fait que les arbres offrent de multiples avantages pour les agriculteurs (voir 3.1.3 ci-dessous) et que les arbres constituent un atout qui aidera les agriculteurs à rester en contact avec la terre saison après saison (par opposition à la rotation vers de nouvelles terres, dans le cadre du système prédominant d'agriculture itinérante sur brûlis). En collaborant avec les communautés pour identifier des zones d'activités agricoles possibles dans les savanes, où les petits exploitants peuvent faire des investissements fonciers à long terme, le One Acre Fund formera les agriculteurs leur assurant un accès aux connaissances, des compétences et des outils nécessaires leur permettant d'adopter des pratiques agroforestières durables adaptées à ce nouvel environnement.



3.1.1 Zonage : Définition de lignes directrices claires quant aux endroits où les petits exploitants peuvent entreprendre des activités agricoles et peuvent planter des arbres en toute sécurité, en vue d'éliminer la pression exercée sur les terres forestières et de faciliter le passage de l'agriculture en savane.

- **Contexte :** La plupart des communautés préfèrent l'agriculture itinérante sur brûlis en forêt à l'agriculture axée sur la savane. Les traditions semblent renforcer cette pratique au sein des communautés, découlant de pratiques agricoles de longue date transmises de génération en génération. Ainsi, tout changement de pratique visant à mettre un terme à la déforestation nécessitera un engagement au niveau communautaire.
- **Éléments d'intervention :** le One Acre Fund travaillera avec les communautés villageoises, afin d'identifier les zones possibles d'activités agricoles dans les terres de savane ou les terres forestières dégradées et les zones de protection. Il suivra un modèle conçu, testé et mis en œuvre par le CIRAD en RDC, dans le cadre de leur projet Makala. Leur approche est particulièrement intéressante dans la mesure où elle cherche à tirer parti des systèmes coutumiers existants, tout en promouvant une approche participative plus large basée sur la communauté. En outre, le modèle peut fonctionner parallèlement à des efforts plus importants de création de PSAT sans créer une structure compétitive, ce qui le rend particulièrement adapté à une utilisation en synergie avec d'autres interventions. **Étapes clés :**
 - **Introduction dans les villages :** le One Acre Fund commencera par une présentation de son programme, y compris le paiement pour services environnementaux dont les membres de la communauté peuvent bénéficier.
 - **Groupe de représentants de la communauté :** Si le village accepte de travailler dans ce sens, le One Acre Fund soutiendra la création d'un groupe représentatif communautaire composé de chefs coutumiers et de notables, ainsi qu'une représentation équitable entre les sexes, les âges et les groupes minoritaires.
 - **Exercice de zonage :** À l'aide d'une carte de base, le groupe représentatif définit et cartographie le paysage topologique de son territoire et commence à identifier : a) les types d'interventions agricoles potentielles, b) les zones de terres forestières à exclure des pratiques agricoles et c) les zones qui seront adaptées à la mise en place de champs agroforestiers et éligibles au programme de paiement pour services environnementaux du One Acre Fund (voir l'activité 3.2). Une fois finalisée, la proposition est examinée avec l'ensemble du village pour approbation.
 - **Accord au niveau du village [pourrait commencer au cours de la phase 1] :** Ce plan de zonage sera utilisé pour signer un accord de PSE au niveau du village, par lequel le One Acre Fund s'engage à verser des paiements aux agriculteurs du village qui s'engagent à délocaliser leur agriculture vers les zones convenues, ainsi qu'à soutenir la mise en place de fermiers entrepreneurs au niveau du village, en échange d'un engagement plus large de la communauté à ne pas couper d'arbres dans les zones protégées convenues. Toute forme d'activité de coupe dans les zones protégées convenues peut entraîner des sanctions de la part du One Acre Fund, pouvant aller jusqu'à la



rétractation de son soutien en cas de non-respect des conditions au niveau du village. Le One Acre Fund étudiera les possibilités de réintégration dans le programme de ces villages.

En présence d'un Comité local de développement (CLD), le One Acre Fund s'appuiera sur ces structures et sur les plans de zonage existants pour mener à bien ce travail. En outre, le One Acre Fund collaborera étroitement avec les programmes qui cherchent à mettre en place des CLD, des plans de zonage ou des comités de résolution des conflits (CRC). En particulier, le PIFORES prévoit élaborer des plans de zonage étendus au niveau sectoriel, au niveau des groupements et au niveau des villages, dans l'ensemble du Kongo Central. Le One Acre Fund donnera la priorité aux zones où existent déjà des PSAT et des CLD.

3.1.2 Certificats ad hoc d'accès à la terre : Création de documents qui définissent le périmètre dans lequel un agriculteur souhaite entreprendre des activités dans le cadre de l'intervention du programme du One Acre Fund, contribuant ainsi à limiter les risques de conflits fonciers.

- **Contexte :** Le Kongo Central est particulièrement sujet aux conflits fonciers en raison d'un manque d'accès aux registres fonciers, les systèmes fonciers coutumiers reposant sur des connaissances orales transmises de génération en génération. Les booms démographiques et les migrations ne font qu'exacerber ce problème, faisant apparaître de nouveaux désaccords.

Les conflits fonciers peuvent être divisés en deux catégories :

- **1) Les conflits fonciers quotidiens :** Petits conflits généralement résolus par une médiation locale, provenant de désaccords autour des limites des champs, ainsi que de différends entre les propriétaires fonciers et les locataires. Ces conflits représentent un risque immédiat plus important pour le programme proposé par le One Acre Fund et peuvent avoir un impact négatif sur la capacité des participants à investir en toute sécurité dans des pratiques agricoles durables et à long terme. Heureusement, ces problèmes peuvent généralement être traités et gérés efficacement par les systèmes coutumiers existants ; les chefs de terre estiment que 70 à 80 % des cas qui leur sont soumis sont résolus de manière efficace et à long terme.²⁶
- **2) Les conflits coutumiers :** Il s'agit de conflits plus importants impliquant plusieurs propriétaires fonciers, résultant d'un antagonisme inter et/ou intra-clanique plus complexe, incluant généralement plusieurs parties revendiquant un droit similaire sur une terre. Souvent, aucune solution satisfaisante ne peut être trouvée dans le cadre des systèmes coutumiers existants. Ces conflits fonciers, compte tenu de leur complexité, nécessitent généralement des interventions spécifiques et de grande envergure en vue de s'attaquer à leurs causes fondamentales. Pour évaluer le risque d'un tel conflit et l'impact négatif potentiel sur le programme, le One Acre Fund procédera à une évaluation initiale de tous les villages par le biais d'une enquête de

²⁶ Avocats Sans Frontières. Kuku-Tuna « Nous sommes là »... et personne ne nous fera partir!, Belgium Partner in Development, 2021



base. S'il existe un risque substantiel, le One Acre Fund n'établira pas de programme dans ce village.

- **Éléments d'intervention :**
 - **Exigence de soumission :** Les agriculteurs souhaitant participer au programme du One Acre Fund devront soumettre un certificat d'accès à la terre qui définit le périmètre dans lequel l'agriculteur souhaite entreprendre des activités qui relèveront de l'intervention plus large du programme du One Acre Fund.
 - **Signatures :** Cet accord nécessitera la signature du chef de village et du chef de terre, confirmant le droit du petit exploitant agricole à utiliser la parcelle de terre donnée, ainsi que la signature de témoins pour s'assurer que les chefs de terre sont tenus de rendre compte de leur décision. Pour les allochtones qui doivent louer des terres, le document comprendra la signature du propriétaire foncier et précisera la durée de l'accord et les modalités de paiement convenues.
 - **Tenue d'un registre :** Enfin, une copie de l'accord sera conservé dans un classeur accessible au public afin de réduire les éventuels risques de partialité, de fraude et de corruption. Et même si cela n'empêchera pas les conflits coutumiers de s'étendre,²⁷ cela vise à réduire le risque d'apparition de conflits quotidiens et à favoriser une résolution rapide lorsqu'ils surviennent.
 - **Condition du PSE :** Les terres sélectionnées devront être visitées et géolocalisées par l'entrepreneur PSE. Les terres seront ensuite comparées au plan de zonage pour s'assurer qu'elles se trouvent dans les zones agricoles convenues pour le programme de PSE.
 - **Harmonisation :** Compte tenu des efforts déployés par le CAFI en vue d'harmoniser les PSE entre programmes, le One Acre Fund se conformera aux modèles et aux approches du CAFI.

3.1.3 Plantations d'arbres par les petits exploitants : Soutien aux petits exploitants pour la mise en place de champs agroforestiers dans des zones prédéterminées en savane.

- **Contexte :** La plantation intensive d'arbres en savane peut apporter aux agriculteurs les avantages suivants :
 - **Atouts économiques :** Opportunités de moyens de subsistance via le bois d'œuvre, le charbon de bois, le bois de chauffe et le fourrage pour le bétail, dans le but de réduire toute dépendance vis-à-vis de toute exploitation forestière. Les arbres fruitiers garantissent des possibilités de revenus supplémentaires.
 - **Contrôle de l'érosion :** Les arbres créent une barrière physique pour prévenir l'érosion des sols. Pour les communautés desservies par le One Acre Fund en Afrique subsaharienne, nous estimons que les agriculteurs perdent chaque année entre 20 et 40 dollars de nutriments des sols. L'érosion du sol emporte la couche arable la plus

²⁷ À son arrivée dans un nouveau village, le One Acre Fund effectuera des recherches pour évaluer le risque que les activités du programme soient affectées par des conflits coutumiers préexistants. Généralement, nous éviterons les zones où les conflits coutumiers sont profonds.



fertile (qui met des centaines d’années à se former) et, avec elle, les investissements des agriculteurs dans les engrais, le compost, le fumier et la chaux.

- **Augmentation de la matière organique du sol (MOS) :** Les arbres fournissent de la biomasse à partir de leurs feuilles et de leurs branches pour contribuer à la constitution de la matière organique du sol. Nous estimons que pour la plupart des pays d’opération du One Acre Fund, les rendements pourraient être augmentés de ~30% simplement en améliorant les niveaux de carbone organique du sol.
 - **Fertilité des sols :** Certaines variétés d’arbres sont capables de fixer l’azote, afin de renforcer la fertilité des sols.
- **Éléments d’intervention :**
 - **Formation des agriculteurs :** Les participants seront formés à la plantation et à l’entretien des plants d’arbres, ainsi qu’à la mise en place de champs agroforestiers dans les terres convenus au préalable.
 - **Planification des champs :** La composition exacte des champs, y compris les types d’arbres, sera définie dans le cadre d’ateliers participatifs plus larges organisés avec les membres de la communauté. Les champs seront conçus de manière à ce que les arbres n’empiètent pas trop sur les terres cultivées, en utilisant une combinaison d’arbres de bordure et de cultures intercalaires en ligne. En général, un maximum de 30 % du champ est couvert par les arbres, et les améliorations de la fertilité du sol compenseront ce que certains agriculteurs pourraient considérer comme une perte d’espace.
 - **Distribution de plants :** Les agriculteurs recevront gratuitement des plants d’arbres, collectés auprès de leur pépinière la plus proche, tenue par un entrepreneur agricole. Le nombre d’arbres reçus sera calculé en fonction de la superficie des terres que les agriculteurs s’engagent à consacrer au programme de PSE chaque saison. Ils seront encouragés à augmenter régulièrement la taille des champs agroforestiers, comme investissement clé dans leurs terres.
 - **Coupe-feu :** Les agriculteurs seront également formés à la mise en place d’un coupe-feu autour de leurs champs, de manière à réduire les dommages potentiels du feu sur les cultures dans les savanes, ainsi que les dommages causés aux arbres. Ces coupe-feux seront particulièrement encouragés lors de la saison sèche, qui est plus propice aux incendies de forêt dans le Kongo Central.

Activité 3.2 - Paiement pour services environnementaux : Les petits exploitants agricoles bénéficient d’un appui en vue de réduire les risques financiers perçus comme étant liés à l’agriculture de savane.

Étapes du PSE pour la période de transition : Pour le système de PSE proposé, voici les étapes que nous prévoyons d’atteindre au cours de la période de transition :

# Nombre de participants au PSE (contrats signés)	519
# Nombre de villages de PSE (contrats signés)	8



Défi : *Les petits exploitants sont incités à poursuivre une agriculture itinérante sur brûlis.* Cette préférence s'explique par le fait que les terres forestières sont perçues comme plus fertiles. Et même si les agriculteurs reconnaissent la valeur des forêts et les effets négatifs de la déforestation sur les moyens de subsistance et la biodiversité, ils restent réticents à l'idée de passer à une agriculture sédentaire, en savane, qui est souvent associée à un risque de voir leurs rendements diminuer.

Solution : **Le paiement pour services environnementaux (PSE) a démontré son potentiel en RDC, permettant d'encourager une intensification durable des terres de savane.** Le One Acre Fund a repéré une opportunité visant à développer un modèle de PSE qui offre des paiements sous la forme de bons échangeables contre des intrants, soutenant ainsi l'adoption de BPA, afin de faciliter ce changement de pratique. Les essais menés par le One Acre Fund à Songololo, dans le Kongo Central, ont démontré que les petits exploitants, lorsqu'ils suivent les BPA et utilisent des intrants améliorés, peuvent parvenir à des rendements dans la savane qui sont égaux, voire supérieurs, à ceux obtenus dans les zones forestières. Le One Acre Fund souhaite que cette initiative serve de modèle reproductible permettant d'encourager une meilleure conservation des forêts par les petits exploitants agricoles. Elle s'aligne sur les différents modèles existants de PSE, qui sont essentiels aux programmes REDD+, ainsi que sur les efforts de l'Initiative pour les forêts d'Afrique centrale (CAFI) visant à harmoniser les méthodes de paiement pour services environnementaux.

Définition des PSE : Les PSE peuvent être définis comme une transaction volontaire dans laquelle un service environnemental (une utilisation des terres comme l'agroforesterie susceptible de garantir un service écosystémique telle que la séquestration du carbone) fourni par un « fournisseur » (les communautés locales et propriétaires privés) est « financé » par au moins une source de financement si et seulement si les fournisseurs assurent la fourniture du service environnemental. Cette conditionnalité des paiements à une vérification distingue les PSE des systèmes classiques de subventions.

Le CAFI souhaite mettre en œuvre une approche PSE standardisée et centralisée, ce qui nécessite de définir des outils, méthodologies, standards et processus standardisés, de les tester et les améliorer progressivement dans l'objectif d'un système centralisé pleinement fonctionnel et performant, efficace et efficient.

Le présent projet sera un élément participatif du développement de ce futur programme PSE, au travers d'une démarche de cocréation et de pilotage dynamique d'une approche standardisée, centralisée, systématisée et complète des PSE. L'organisation de mise en œuvre s'engage ainsi à s'aligner sur les nouveaux outils, standards, méthodologies et processus validés par les Secrétariats du CAFI [et FONAREDD dans le cas de la RDC], au fur et à mesure de leur développement et déploiement.

Cela inclut par ailleurs spécifiquement (i) la transmission de toute l'information (y compris spatiale) sur les résultats rapportés selon les spécifications requises (cf. section 9 Suivi-évaluation) ; (ii) le pilotage d'un mécanisme de vérification indépendante des résultats PSE rapportés, basé sur des données issues d'un mécanisme de suivi-évaluation performant permettant un rapportage robuste de l'information PSE spatialisée et standardisée, ainsi que (iii) la participation et la facilitation d'une démarche de suivi scientifique de l'approche PSE par un partenaire du CAFI. Les termes exacts de la



collaboration et les protocoles de suivi seront discutés entre l'organisation de mise en œuvre et le partenaire scientifique.

3.2.1 : Le paiement pour services environnementaux : Prestation de services multiples au niveau du village par le biais des fermiers entrepreneurs, sous réserve de l'adhésion de chaque agriculteur aux conditions du PSE et du respect, au niveau du village, des zones d'interdiction de coupe dans le cadre des plans de zonage.

- **Contexte :** Le One Acre Fund a testé ces dernières années des systèmes de PSE basés sur l'agroforesterie (voir 3.1.2), et voit une opportunité majeure d'utiliser cet outil pour encourager des changements de comportement positifs, à la fois au niveau individuel et au niveau du village, ce qui sera essentiel pour atteindre la théorie du changement du projet.
- **Éléments d'intervention :**
 - **Accord individuel :** Dans ce modèle, les petits exploitants agricoles acceptent de délocaliser leurs activités agricoles hors des zones protégées vers des zones agricoles pré-désignées, identifiées dans le processus de zonage mené par la communauté, tout en adoptant des pratiques agroforestières sédentaires plutôt qu'une agriculture cyclique en forêt.
 - **Suivi de la conformité :** Le respect de ces engagements est suivi par un entrepreneur PSE, qui est équipé et formé pour surveiller des points de données clés tout au long des saisons. Ce suivi sur le terrain est complété par des images satellites (voir « 9. Suivi et évaluation »). Lors de son adhésion au programme, le participant recevra un paquet agroforestier initial, composé d'intrants et de plants d'arbres, déterminé en fonction de la taille de la terre engagée (jusqu'à 0,5ha par participant et par saison).
 - **Paiement de bons :** Les participants recevront des bons en fonction de la taille des terres et du taux de survie des arbres relevés dans leurs champs agroforestiers. Ces bons sont échangeables dans des magasins agricoles locaux gérés par un fermier entrepreneur et permettront aux participants d'acheter des intrants à fort impact adaptés à l'agriculture de savane. Dans les villages où de tels magasins agricoles ne sont pas encore disponibles, le One Acre Fund se chargera de la livraison des intrants. Les bons sont conçus pour augmenter progressivement en valeur chaque année, si les participants obtiennent de bons taux de survie pour leurs arbres, ce qui garantit que l'agriculteur reste motivé.

Les bons sont tout particulièrement intéressants dans ce modèle, dans la mesure où ils permettent aux participants de choisir ce qu'ils veulent cultiver dans leurs champs, au lieu d'être contraints par des offres prédéfinies. En outre, cela permettra au One Acre Fund de mieux comprendre les préférences des agriculteurs en matière d'intrants agricoles, afin de mieux soutenir le passage du programme à un modèle de vente sans bons à long terme. Le One Acre Fund n'exclut pas la possibilité que le bon soit échangé contre de l'argent par les participants, si cela est jugé plus impactant pendant la phase de pilotage.



- **Paquets agroforestiers** : Notre objectif est que chaque agriculteur plante suffisamment d'arbres pour couvrir au moins 30 % de la superficie du champ sur lequel il s'engage annuellement pendant toute la durée de l'accord de PSE. Le nombre d'arbres fournis à chaque participant sera calculé en fonction de la superficie des terres qu'il s'engage à cultiver annuellement dans le cadre du programme de PSE. Les participants peuvent acquérir des paquets de plants d'arbres auprès de leur pépinière locale. Ces plants seront utilisés pour établir des champs agroforestiers individuels dans les champs de savane. Cette pratique vise à améliorer durablement la fertilité des sols, à offrir d'autres sources de revenus et à promouvoir une forme d'agriculture plus sédentaire.

- **Durée** : Les paiements sous forme de bons et les paquets agroforestiers seront fournis aux participants sur une période de 5 à 6 ans, jusqu'à ce que les petits exploitants agricoles puissent commencer à générer des revenus à partir de leurs arbres plantés. Le montant du bon pour chaque année suivante est déterminé par les performances et les réalisations du PEA au cours de l'année précédente. Si le PEA réduit la taille de ses terres au cours des années suivantes, cela aura une incidence sur les bons à venir.

3.5 Théorie du changement

3.5.1 Présentation schématique de la théorie du changement

La théorie du changement pour le projet prévoit que :

Résumé narratif de la théorie du changement

SI : Les petits exploitants agricoles (PEA) peuvent, lorsqu'ils cultivent des terres de savane :

1. Augmenter, ou au moins maintenir, leur productivité alimentaire.
2. Gagner des moyens de subsistance.

ALORS : Les petits exploitants agricoles réduiront les pressions sur les terres forestières en :

1. Réorientant leur agriculture hors des terres forestières.
2. Adoptant des pratiques durables sur les terres de savane.

PARCE QUE :

1. Les petits exploitants agricoles auront accès à des intrants certifiés à un prix abordable, ce qui leur permettra de cultiver les sols plus difficiles de la savane et de remédier au manque de disponibilité et de qualité des intrants ;
2. Les petits exploitants auront accès à des services agro-commerciaux dans les zones rurales et isolées, à distance de marche, ce qui permettra de remédier à leur faible accès aux services clés dans les zones rurales ;
3. Les petits exploitants agricoles apprendront les pratiques agricoles régénératrices et d'amélioration des sols, ce qui permettra de remédier au manque de techniques et de connaissances pour cultiver durablement la même terre pendant plusieurs saisons.

Figure 4 : Présentation schématique de la théorie du changement



3.5.2 Contribution des différents produits à l'impact du CAFI

Toutes les activités du projet contribuent à l'effet 1 : « Des **pratiques agricoles durables** entraînent une moindre conversion des terres et une sécurité alimentaire accrue ».

*Voir la section 1.3 ci-dessus pour plus d'informations sur l'alignement du projet sur la lettre d'intention du CAFI et les priorités nationales.

3.6 Appropriation nationale et durabilité du projet

Le programme en RDC assurera l'appropriation nationale en collaborant de manière étroite avec les agences gouvernementales et en mettant en place des canaux de communication solides :

- **MINAGRI au niveau national** : Le ministère de l'Agriculture sera étroitement impliqué dans l'ensemble du projet. Notre protocole d'accord avec le Secrétariat général apporte des précisions sur les modalités de collaboration. Le MINAGRI fera partie du mécanisme de gouvernance du programme, occupant plusieurs sièges au sein de notre comité consultatif,



agissant en tant que ministère de tutelle et ayant accès à tous les rapports d'avancement pertinents. Nous effectuerons régulièrement des visites conjointes de suivi sur le terrain et veillerons à ce que nos communications sur les activités du projet soulignent le travail conjoint avec le ministère.

Par ailleurs, notre programme collaborera étroitement avec le programme régional du **SENASEM** pour toutes les exigences de certification des semences et la formation des coopératives et entreprises de multiplication. Cela permettra de consolider l'appropriation nationale des processus de certification et de renforcer les capacités des partenaires d'agro-multiplication. Le One Acre Fund s'appuiera également sur l'expertise de la Direction de Production des Végétaux (**DPRODV**) pour développer et publier des manuels de plantation spécifiques à notre programme et au Kongo Central. Enfin, nous partagerons nos leçons et nos idées sur le changement climatique avec la Cellule Agriculture de Conservation au Congo (**CACC**). Toutes les entités partenaires joueront également un rôle clé dans le développement et la formation de notre réseau de fermiers entrepreneurs, augmentant ainsi la portée des services techniques pertinents sur le terrain.

- **MINAGRI au Kongo Central** : Les agents locaux des services techniques du MINAGRI, dans notre zone d'intervention, seront déterminants dans notre collaboration étroite avec les entités nationales. En outre, des ateliers territoriaux et provinciaux réguliers permettront d'assurer une harmonisation avec les politiques et les priorités régionales.
- **Réseau d'entrepreneurs** : le One Acre Fund donnera la priorité à l'appropriation locale des activités en formant et en équipant son réseau de fermiers entrepreneurs, qui joueront un rôle essentiel pour assurer la durabilité de l'intervention. En se concentrant à la fois sur la formation technique et la formation commerciale, les fermiers entrepreneurs seront équipés pour poursuivre les activités sur le long terme, en apportant un soutien essentiel aux communautés de petits exploitants agricoles.

3.6.1 Durabilité grâce à une approche d'entrepreneuriat social

En tant qu'entreprise sociale, le One Acre Fund considère la viabilité financière comme une mesure clé, au même titre que l'échelle de nos interventions et l'impact. Alors que certains services fondamentaux sont fournis gratuitement aux petits exploitants agricoles - par exemple, les services de vulgarisation - la plupart des agriculteurs avec qui nous travaillons sont des clients payants. Dans le modèle de programme proposé, les petits exploitants pourront acheter des intrants en espèces, afin de compléter la valeur de leurs bons, créant ainsi un flux de revenus pour le One Acre Fund. En outre, le One Acre Fund étudiera la possibilité de mettre en place des modèles de programme plus légers et moins complets, permettant aux petits exploitants, qui ne participent pas à notre programme de PSE, de tout de même bénéficier des structures et des services mis en place dans leur région, et donc d'accroître la viabilité financière du programme. Le prix des biens et services vise toujours à maximiser le bénéfice net des agriculteurs. Tous les revenus générés par le One Acre Fund sont entièrement réinvestis dans ses programmes afin d'en assurer la viabilité à long terme. Dans l'ensemble des programmes de base du One Acre Fund, les agriculteurs ont financé 73 % des coûts des programmes en 2021.

Nous permettons généralement une viabilité financière plus faible lorsque nous répondons aux besoins des populations les plus pauvres et défavorisées. En raison des niveaux de pauvreté



particulièrement élevés observés en RDC (une personne sur six vivant dans l'extrême pauvreté en Afrique subsaharienne vit en RDC) et de la nécessité de protéger le couvert forestier dans et autour de la forêt tropicale du bassin du Congo, nous donnerons la priorité à la portée et à l'impact avant de chercher à atteindre un taux élevé de viabilité financière du programme.

4. Cadre de résultats et contribution aux jalons de la lettre d'intention



4.1 Cadre de résultats

Figure 5 : Cadre de résultats

Indicateurs ²⁸		Situation de référence, en précisant l'année et la source des données	Période post-transition (après les activités de ce PRODOC)	Objectif à mi-parcours (année 3)	Objectif de fin de projet (année 5)	Moyens de vérification ²⁹	Fréquence des rapports sur les indicateurs	Le suivi nécessite un budget supplémentaire spécifique (O/N)	Hypothèses et risques	Liens vers		
										Lettre d'intention	Cadre de résultats du CAFI	Cadre de résultats de l'ICN ³⁰
IMPACTS												
Réductions d'émissions		Conformément aux recommandations du CAFI	Rapport unique	Rapport unique	Rapport unique	Rapport du SMNF	Tous les 2 ans	Y	idem	Impact 1 : Émissions et absorptions		
Nombre de bénéficiaires directs et indirects, par		0 (2024) Liste des bénéficiaires de l'OAF	Songololo 519 - Direct	14 735 - TOTAL 14 033 - Direct 720 - Indirect Songololo 5 214 - Direct 260 - Indirect	39 239 - TOTAL 33 395 - Direct 5 844 - Indirect Songololo 19'000 - Direct 2'222 - Indirect	Enquête sur les inscriptions, Rapport d'activité	Annuel	N	Duplication, mauvaise comptabilisation des abandons	3. L'agriculture	Résultat 1 - L'agriculture empiète moins sur les terres forestières	
- Territoire et province												
- Genre												
- Peuples autochtones												

²⁸ Quand pertinent, les indicateurs doivent être désagregés par genre et pour les peuples autochtones.

²⁹ Par exemple : enquêtes/questionnaires, données et archives gouvernementales, groupes de réflexion, rapports d'activités des opérateurs, revue documentaire, données SIG, entretiens, autre.

³⁰ Cadre National d'Investissement REDD+ (ou Plan National d'Investissement REDD+)



<p>Montant des paiements effectués sur la base de performance</p> <ul style="list-style-type: none"> - Type de PSE - Genre - Groupe vulnérable 	0 (2024)	0 \$US	900 000 USD	1'900'000 USD	Distribution de bons, Enquête sur les inscriptions, Rapport d'activité	Annuel	N	Mauvaise performance des SHF réduisant le montant déboursé	3. L'agriculture	Résultat 1 - L'agriculture empiète moins sur les terres forestières
<p>Number of PES participants, per gender</p>	0 (2024)	519 - Direct 207 - Femmes 312 - Hommes	14 033 - Direct 5'613 - Femmes 8'420 - Hommes	33 395 - Direct 13'358 - Femmes 20'037 - Hommes	Enquête sur les inscriptions, Rapport d'activité	Annuel	N	La mauvaise comptabilisation des abandons, la division du travail entre les hommes et les femmes dans les exploitations agricoles peuvent signifier que le bénéficiaire du paiement n'est pas toujours celui qui exécute l'intégralité du travail.	3. L'agriculture	Résultat 1 - L'agriculture empiète moins sur les terres forestières A
<p>Moyenne annuelle de la surface brûlée de la superficie faisant l'objet d'un contrat de PSE par zone:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Terres agricoles - Conservation 	0 (2024)	Rapport uniquement	Rapport uniquement	Rapport uniquement	Audit du SPE Données SIG Alertes incendie	À mi-parcours (année 3) et à la fin du projet (année 5)	N	Cas manqués d'incendies non identifiés sur le SIG	3. L'agriculture	Résultat 1 - L'agriculture empiète moins sur les terres forestières



Indicateurs	Situation de référence, en précisant l'année et la source des données	Objectif à mi-parcours (années 3)	Objectif de fin de projet (années 5)	Moyens de vérification ³¹	Fréquence des rapports sur les indicateurs	Le suivi nécessite un budget supplémentaire spécifique (O/N)	Hypothèses et risques	Lettre d'intention	Cadre de résultats du CAFI	Cadre de résultats de l'ICN ³²
Produit 1 : Accès aux intrants										
Surface de l'agriculture de subsistance avec des variétés améliorées	0 (2024)	129ha	Agroforesterie : 23 463 ha (cumulatif)	Données SIG Enquête sur les inscriptions	Annuel	Y	Collecte GPS à forte intensité de main-d'œuvre	3. L'agriculture	Résultat 1 - L'agriculture empiète moins sur les terres forestières	
Produit 2 : Services agro-commerciaux										
Nombre de bénéficiaires directs, par type de soutien agricole (fourniture d'intrants, soutien à l'arboriculture, formation) et par type d'aide.	0 (2024)	519 - Direct Songololo 519 - Direct	14 033 - Direct Songololo 5 214 - Direct Mbanza Ngungu 8 107 - Direct Madimba 1 197 - Direct Seke Banza 0 - Direct	Enquête sur les inscriptions, Rapport d'activité	Annuel	N	Mauvaise comptabilisation des abandons	3. L'agriculture	Résultat 1 - L'agriculture empiète moins sur les terres forestières	
- Territoire et province										
- Genre										
- Allochtones										

³¹ Par exemple : enquêtes/questionnaires, données et archives gouvernementales, groupes de réflexion, observations de terrain, rapports d'activités des opérateurs, revue documentaire, données SIG, entretiens, autre.

³² Cadre National d'Investissement REDD+ (ou Plan National d'Investissement REDD+)



Produit 3 : Utilisation durable des terres										
<i>Surface d'agriculture durable</i> - total - Agriculture perm. sans déforestation - agroforesterie	0 (2024)	L'agroforesterie : 129ha	L'agroforesterie : 6 398 ha (cumulatif)	L'agroforesterie : 23 463 ha (cumulatif)	Données SIG Enquête sur les inscriptions	Annuel	N	Collecte GPS à forte intensité de main-d'œuvre	3. L'agriculture	Résultat 1 - L'agriculture empiète moins sur les terres forestières
	<i>Nombre de ménages recevant des semences améliorées, par</i> - Type de semences, y compris le manioc - Territoire et province - Sexe (du chef de famille) - Alloctones <i>(nombre de membres du ménage, y compris les enfants, à conserver)</i>	0 (2024)	400 Songololo 400 - Direct	14 033 - Direct Songololo 5 214 - Direct Mbanza Ngungu 8 107 - Direct Madimba 1 197 - Direct Seke Banza 0 - Direct	33 395 - Direct Songololo 19'000 - Direct Mbanza Ngungu 16'000 - Direct Madimba 3'000 - Direct Seke Banza 5'000 - Direct	Enquête sur les inscriptions, Rapport d'activité	Annuel	N	En supposant une participation de 1,5 agriculteur par ménage. La participation par ménage pourrait être plus élevée, ce qui conduirait à un nombre de participants plus élevé et à un nombre de ménages plus faible.	3. L'agriculture



Figure 6 : Matrice de contribution aux étapes de la lettre d'intention

No. Jalon	Intitulé du jalon	Décrire comment le projet entend contribuer à l'atteinte du jalon	Délais estimés pour l'atteinte (ou contributions à l'atteinte) du jalon
3a	Soutenir l'agriculture familiale et de taille moyenne afin de réduire son impact sur la biodiversité et les stocks de carbone	<ul style="list-style-type: none"> -L'accent est mis sur les petits exploitants agricoles (c'est-à-dire au service de l'agriculture familiale). -Le projet réoriente l'agriculture des pratiques basées sur la forêt vers les savanes, ce qui est bénéfique pour la biodiversité et les stocks de carbone. 	<p>** Les activités du projet vont contribuer à ces étapes importantes dès l'année 1, lorsque les premiers services seront offerts aux agriculteurs (i.e. intensification en savane, PSE, fermiers entrepreneurs)</p>
3b	Orienter prioritairement le développement agricole vers les zones de savane	-Il s'agit d'un élément clé du projet, avec un changement de comportement induit par un PSE et l'accès à la formation et aux intrants agricoles productifs.	"
3c	Promouvoir une agriculture familiale durable ... pour renforcer la sécurité alimentaire et améliorer la chaîne de valeur agricole, en renforçant l'autonomie des femmes et des ménages	<ul style="list-style-type: none"> -L'intensification durable et les pratiques agro écologiques sont des éléments clés du projet -Le projet vise à générer des bénéfices économiques pour un large éventail d'agriculteurs, en particulier les femmes, les jeunes et les groupes marginalisés. 	"



5. Cohérence et synergies avec les projets existants

Notre programme cherchera à être cohérent avec les initiatives nationales et internationales existantes et à établir des synergies lorsque possible. Dans le cadre de la conception du programme, le One Acre Fund a réalisé une analyse des projets en cours dans les secteurs similaires et zones géographiques ciblées, et nous continuerons à mettre à jour cette analyse afin de garantir une synergie continue.

Les initiatives existantes avec lesquelles nous cherchons à assurer une bonne cohérence sont les suivantes :

Le **Programme d'Investissement pour la Forêt et la Restauration des Savanes (PIFORES)** est une initiative mise en œuvre par le MINAGRI qui vise à améliorer la gestion des paysages forestiers et à renforcer les moyens de subsistance des communautés, ainsi qu'à développer une chaîne de valeur plus durable pour le charbon de bois. Le calendrier initial couvre la période 2023-2027 et le programme est financé à hauteur de 304 millions USD par la Banque mondiale. Entre autres provinces, le programme opérera dans le Kongo Central et cherchera à développer des plans complets d'utilisation des terres, dans le cadre de ses composantes programmatiques. Les plans d'aménagement du territoire qui en découleront affecteront directement nos activités de zonage communautaire, consistant à définir des aires de protection. Nous veillerons à ce que nos communautés agricoles soient informées de ces activités et nous soutiendrons les efforts de conservation locaux en les alignant sur ces plans de zonage.

L'Autonomisation par la valorisation de l'entrepreneuriat agricole et rural sensible à la nutrition, inclusif et résilient (AVENIR) est piloté par le ministère de l'Environnement et du Développement durable (MEDD) avec l'appui du FIDA et de l'AFD. Il sera effectif de 2023 à 2030 avec un budget de 196 millions USD et a pour objectif général d'augmenter les revenus et la diversité alimentaire des ménages ruraux dans les provinces proches de Kinshasa en soutenant l'agriculture rurale, l'entrepreneuriat et l'accès aux marchés territoriaux. Entre autres, le projet AVENIR actualisera les plans simplifiés d'aménagement du territoire (PSAT) dans 24 zones de production. Nous nous efforcerons de coordonner avec AVENIR là où ces PSAT ont été mis en place et où nous prévoyons d'opérer. Si tel est le cas, notre exercice de zonage avec les communautés prendra ces plans comme base de nos activités et nous chercherons à soutenir la mise en œuvre des PSAT existants. Le projet AVENIR mettra également en place des parcelles agroforestières avec les agriculteurs et soutiendra des pépinières. Le One Acre Fund veillera à ce que nous ne dupliquions pas nos efforts dans les villages où les deux projets opèrent. Enfin, nous explorerons également l'opportunité de créer des synergies avec le pôle entrepreneurial d'AVENIR pour nos composantes de programme dirigées par des entrepreneurs (pépinière et magasins), par exemple dans le domaine de la formation à l'entrepreneuriat ou de l'accès à des solutions de financement.

- L'initiative présidentielle du **Programme de Développement Local des 145 Territoires (PDL-145T)** est un effort national visant à transformer les communautés rurales. Avec un financement de plus de 1500 millions de dollars, l'initiative investira dans l'infrastructure rurale, revigorera les économies rurales, renforcera les capacités de gouvernance au niveau